

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
DU 15 JUIN 2018**

" Sous-colège "		Présents	Mandats
Président			
Président de la Région Nord-Pas de Calais Picardie, Préfet, Coordonnateur de Bassin	LALANDE Michel	Présent	
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			
Représentant des Conseils Régionaux	DUJARDIN Jean-Marc	Présent	
Représentant des Conseils Départementaux	DISSAUX Jean-Claude	Présent	
Représentant des Conseils Départementaux	HAUSSOULIER Stéphane	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	COTEL Jacques	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	DEFLESSELLE Claude	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	DETOURNAY Alain	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	LECLERCQ Jérôme	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	LENGLET Bernard	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	LEVEUGLE Emmanuelle	Présente	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	PATRIS Jacques	Présent	
Représentants des communes ou leurs groupements compétents dans le domaine de l'eau	RAOULT Paul - 1er Vice-Président	Présent	
REPRESENTANTS DES USAGERS			
Représentant des Professions Agricoles	ROUSSEL Bruno	Excusé	Mandat à M.FAICT
Représentant des Professions Industrielles	LUCQ Chantal	Présente	
Représentant des Associations agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	SKIERSKI Daniel	Présent	
Représentant des Associations agréées de Protection de la Nature et de l'Environnement	BARBIER Luc	Présent	
Représentant des Consommateurs	SIX Alain	Présent	
Autres Usagers / Professions Industrielles	LEMAY Patrick - 2nd Vice-Président	Présent	
Autres Usagers / pêche maritime	MONTASSINE Gérard	Excusé	Mandat à M.BARBIER
Autres Usagers / distributeurs d'eau	MOUSTY Paul	Présent	
Autres Usagers / Professions Agricoles	FAICT Olivier	Présent	
Autres Usagers / Professions Industrielles	VACANT		
Autres Usagers / Professions Industrielles	VANTYGHM Thierry	Présent	

REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS

" Sous-collège "		Présents	Mandats
Directeur Général de l'AFB ou son représentant	FAURIEL Olivier (Délégation permanente de M. AUBEL Christophe)	Présent	
SGAR HDF ou son représentant	DEBATTE Magali	Excusé	Représentée par M. SHEHU
Directeur Inter Régional de la mer Manche orientale-mar du Nord ou son représentant	COUPU Jean-Marie	Excusé	
Directeur Général Délégué du BRGM ou son représentant	TOULHOAT Pierre	Excusé	
Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant	GAUTHIER Odile	Excusée	Représentée par Mme MELENEC Gwénolé
Directrice de l'ARS des HDF ou son représentant	RICOMES Monique	Excusée	Représenté par Mme CHATEAU
DRAAF HDF ou son représentant	MAURER Luc	Excusé	Mme LACOMBLEZ Anne-Françoise
DREAL HDF, délégué de Bassin ou son représentant	MOTYKA Vincent	Excusé	Représenté par Mme BARDY
Directeur Général de VNF ou son représentant	GUIMBAUD Thierry	Excusé	Représenté par Mme MATYKOWSKI Isabelle
DRFP HDF et du département du Nord ou son représentant	DE JEKHOWSKY Laurent	Excusé	Représenté par M. DUBOST
Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque ou son représentant	RAISON Stéphane	Excusé	Représenté par M. GREGOIRE Pascal

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

	Présents
KARPINSKI Jean-Philippe - Représentant titulaire	Présent
LEFEBVRE Jean-Pierre - Représentant suppléant	Excusé

Membres Consultatifs

	Présents
DOSIMONT Pascal Agent comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusé
FLAJOLET André Président du Comité de Bassin Artois-Picardie	Présent
CANNEVA Guillem Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Présent
Mme SOUSSAN-COANTIC Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	Excusée
GALTIER Bertrand Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie accompagné de M. AGBEKODO, M. DESCAMPS, M. PRYGIEL, Mme MARTIN, Mme LESSENS, Mme PASSE, M. COURTECUISSSE, M. HALKETT, M. LABRUNE, M. EUVERTE, M. VALIN, M. BIZAIS, M. VERHAEGHE, M. PONCET, M. BLIN, M. LEMAIRE, Mme LEROY, Mme CHANTEGREL,	Présent

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOpte	REFUSE	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 mars 2018	X			Unanimité
2	2.1	COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2017 (19783)	X			Délibération et compte rendu d'activité dématérialisés (et remis sur table) / Unanimité
3	3.1	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SYNDICAT MIXTE AMEVA (19702) (X113)	X			Administrateurs en conflit d'intérêt : LENGLET Bernard (Président de l'AMEVA) LUCQ Chantal (membre d'une structure adhérente de l'AMEVA) Avis favorable avec 1 voix contre : DEFLESELLE Claude lors du vote de la CPI du 25 mai 2018 / Unanimité CA moins 1 abstention de Monsieur DEFLESELLE.
	3.2	APPEL À INITIATIVES BIODIVERSITÉ VOILET COMMUNICATION (19727)	X			Avis favorable à l'Unanimité de la CPI du 25 mai 2018 / Unanimité CA
	3.3	ENTRETIEN RESTAURATION DES ZONES HUMIDES GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORD (19716)	X			Avis favorable à l'Unanimité de la CPI du 25 mai 2018 / Unanimité CA
	3.4	EPURATION INDUSTRIELLE SNF SAS(19899)	X			Remis sur table à la suite de la CPI du 25 mai 2018 / Unanimité
4	4.4	ACTION INTERNATIONALE - COOPERATION DECENTRALISEE (19840)	X			Avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD du 08 juin 2018 moyennant Délibération modifiée remise sur table en CA / Unanimité CA
	4.7	ACTION INTERNATIONALE - COOPERATION INSTITUTIONNELLE (19803)	X			Avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD / Unanimité CA

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTÉ	REFUSE	AMENDE	OBSERVATIONS
5	5.1	ETUDE RELATIVE A LA CONNAISSANCE DE LA NAPPE TRANSFRONTALIERE DES CALCAIRES DU CARBONIFERE (SYNCLINAL DE TOURNAI-ROUBAIX) (BRGM) (19841)	X			Unanimité
	5.2	PIEZOMETRES DE REFERENCE DES QUALITOMETRES DCE DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE (BRGM) (19843)	X			Unanimité
	5.3	ETUDE RELATIVE AUX SECTEURS A ENJEUX POUR LE TEST « EAU DE SURFACE », VOLET QUANTITE ET QUALITE (BRGM) (19842)	X			Unanimité
	5.4	APPUI TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE A L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE POUR LA CARACTERISATION ET LE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES (19846)	X			Unanimité
	6.1	ETUDES GENERALES - CEREMA CENTRE ETUDES EXP RISQUES ENVT-DTTV (19690)	X			Unanimité
6						-

Bc

Ordre du Jour

Points décisionnels :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 mars 2018
2. Compte rendu d'activités 2017 (version dématérialisée)
3. Dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la Commission Permanente des Interventions.
4. Dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable.
5. Études eaux souterraines
6. Synthèse bibliographique sur les impacts de la contamination des sédiments sur la qualité de l'eau par le CEREMA

Points d'information :

7. Préparation du 11^{ème} Programme d'Intervention et état d'avancement du Programme de Mesures (suite à la Commission Permanente Programme du 18 mai 2018)
8. Immobilier de l'agence
9. Projets de procès-verbaux :
Commission Permanente Programme du 18 mai 2018 (envoi dématérialisé),
Commission Permanente des Interventions du 25 mai 2018 (envoi dématérialisé),
Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 8 juin 2018 (envoi dématérialisé)
10. Compte rendu des décisions du Directeur Général prises sur délégation du Conseil d'Administration relatives aux participations financières et Relevé des décisions de refus de participations financières

OUVERTURE DE LA SEANCE

M. LALANDE ouvre la séance du Conseil d'Administration en rendant un dernier hommage par une minute de silence, à Monsieur DECOOL, administrateur de l'Agence de l'Eau, décédé récemment.
La séance est ouverte à 9h36.

POINTS DECISIONNELS

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2018

M. LALANDE demande si des remarques sont à exprimer quant à la rédaction du procès-verbal du 16 mars 2018.

Pas de remarque.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 mars 2018 est adopté à l'unanimité

2 - COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2017 (transmis en version dematerialisée)

M. AGBEKODO en référence au point 2 du dossier de séance présente le compte rendu d'activité 2017.

M. GREGOIRE arrive en séance (9h46).

Remarques et Débats :

M. LALANDE indique qu'il n'y a pas de surprise, ce qui a été voté en 2017 est suivi d'effet. Il fait remarquer l'importance des sommes engagées ce qui prouve que l'Agence de l'Eau a une empreinte budgétaire sur les payeurs mais également sur les bénéficiaires.

Le compte rendu d'activité 2017 sera mis en ligne sur le site internet de l'Agence.

La délibération :

« COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2017 »

n° 18-A-018

est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

3 - DOSSIERS SOUMIS A DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVIS DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS

Mme LEVEUGLE et M.FAURIEL arrivent en séance (9h51)

M. VALIN en référence au point 3 du dossier de séance présente les dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la commission permanente des interventions du 25 mai 2018.

Présentation du dossier dérogatoire de l'AMEVA (n° 57193.00)

A la demande de Monsieur le Préfet les administrateurs en conflit d'intérêt sortent de la salle.

Administrateurs en conflit d'intérêt :



LENGLET Bernard (Président de l'AMEVA)
LUCQ Chantal (*membre d'une structure adhérente de l'AMEVA*)

Remarques et Débats :

M. RAOULT explique que la CPI a longtemps débattu sur ce dossier en souhaitant que le retour sur l'avancée du projet financé auprès des services de l'Agence soit plus explicite.

M. GALTIER rappelle que la CPI avait donné un avis favorable avec une voix contre.

M. DEFLESSELLE précise qu'il a voté contre. Il indique être vice-président d'une intercommunalité qui dépend de l'AMEVA et confirme une mauvaise remontée de l'information de la part de la structure vis-à-vis de l'Agence et sur le terrain.

M. FLAJOLET précise que lors du prochain Comité de Bassin, il faudra débattre sur l'abandon de l'ANC au titre de la réduction des moyens, comme l'ont fait pratiquement toutes les agences.

M. GALTIER indique que le point est soulevé dans le rapport de l'Inspection Générale des Finances et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable en ce qui concerne l'ANC au niveau des bassins et des Agences de l'Eau. Il rappelle que l'avis donné par la CPI était assorti de conditions d'exigences en termes d'évaluation après 1 an.

La délibération :
« ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – SYNDICAT MIXTE AMEVA »
n° 18-A-019
est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018 moins une abstention de
Monsieur DEFLESSELLE

N'ont pas participé au vote et au débat (conflit d'intérêt) :

LENGLET Bernard (Président de l'AMEVA)
LUCQ Chantal (*membre d'une structure adhérente de l'AMEVA*)

Présentation des dossiers dérogatoires sur l'appel à initiatives pour la biodiversité et les volets connaissance et communication pour une augmentation des enveloppes financières :

Pas de remarque

La délibération :
« APPEL A INITIATIVES BIODIVERSITE VOLET COMMUNICATION »
n° 18-A-020
est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

La délibération :
« ENTRETIEN RESTAURATION DES ZONES HUMIDES GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORD »
n° 18-A-021
est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

Présentation du dossier dérogatoire de la société SNF :

Remarques et Débats :

M. LALANDE précise qu'il s'agit d'un sujet qui mérite quelques éclaircissements quant à son positionnement stratégique. Il indique s'être engagé à la demande du Premier ministre sur un rapport d'économie portuaire en Hauts de France. Il souligne que le rapport inclut les ports de Dunkerque, Calais et Boulogne. Il mentionne que sur le port de Dunkerque, il est question de sécurité portuaire dans la mesure où les ports sont loin d'être entrés dans la transition écologique. Il souligne que la transition écologique comprend les bateaux qui polluent énormément

ainsi que les infrastructures installées sur les dépendances portuaires que sont les entreprises. Il rappelle qu'un des objectifs qui est poursuivi est l'engagement des ports à verdir les conditions de leur exploitation ainsi que les entreprises qui s'y installent.

M. BARBIER s'interroge quant à la préservation de la ressource en eau dans ce secteur géographique. Il rappelle qu'il avait donné à la commission un avis favorable sur ce sujet. Il souligne que la société consomme environ 500 000 mètres cubes à l'année, que ce secteur est en tension avec la Flandre occidentale et le delta de l'Aa pour des problèmes d'eau de surface. Il précise que le Président de l'agglomération de Saint Omer a organisé un atelier afin de mener une réflexion sur les capacités à capter une partie des eaux qui vont directement du bassin versant de l'Aa vers la mer. Il indique que le port de Dunkerque a des réserves foncières conséquentes et qu'il serait intéressant de réfléchir à l'optimisation de la ressource en eau.

M. GALTIER confirme que dans le Dunkerquois connaît une tension au niveau de la ressource en eau. Il indique qu'il existe d'autres réflexions au-delà du projet présenté. Il mentionne que l'idée de capter l'eau allant aujourd'hui directement à la mer mérite d'être approfondie.

M. RAOULT demande si dans le cadre du 11^{ème} programme, il n'est pas utile d'intégrer des aides pour les entreprises qui s'installent, plutôt que de les aider une fois qu'elles auront pollué. Il précise que dans le secteur de Saint Omer, il y a des réserves d'eau, mais qu'il s'agit d'un milieu très fragile.

M. LEMAY s'interroge sur la consommation d'eau et souhaite savoir s'il s'agit d'eau potable ou d'eau de refroidissement.

M. FLAJOLET rappelle que le problème de l'eau est un problème d'actualité dans la mesure où le dérèglement climatique fait évoluer la disponibilité de la ressource. Il indique que plusieurs questions se posent dont celle de la solidarité entre ceux qui produisent de l'activité économique et ceux qui produisent la ressource qui permet l'activité économique.

M. BARBIER mentionne qu'il faut parvenir à sécuriser les investissements des entreprises et sécuriser les différents usages de l'eau dont nous avons besoin sur le territoire.

M. LALANDE observe que durant longtemps les Agences de l'Eau ont aidé les communes et particuliers. Il remarque que l'Agence est très peu intervenue dans le monde industriel sauf pour des urgences sanitaires. Il indique qu'il ne s'agit pas d'aider une entreprise en particulier, mais d'aider une entreprise non pas à faire son investissement mais à faire le bon choix. Il rappelle que le bon choix, consiste à prendre en compte l'optimisation de la ressource en eau. Il précise qu'il ne s'agit pas d'aider un investissement mais une étude qui va permettre l'optimisation. Il souligne qu'il s'agit d'aide à l'innovation afin de permettre de voir plus loin et de comprendre comment des investissements intelligents permettent de progresser dans une gestion plus efficace de l'eau. Il rappelle qu'en automne sera organisée une journée dédiée à la qualité de l'eau et à son accès.

M. GALTIER précise qu'en ce qui concerne le 11^{ème} programme, une clé d'entrée est l'innovation. Il indique que l'Agence a déjà acté le fait qu'il était important d'aider l'innovation à la sécurisation de la ressource du point de vue quantitatif.

La délibération :
« EPURATION INDUSTRIELLE SNF SAS »
n° 18-A-022

est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.
(délibération remise sur table suite à la CPI du 25 mai 2018 –cf annexes au procès-verbal)

4 - DOSSIERS SOUMIS A DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVIS DE LA
COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE DU 08 JUIN 2018

M. AGBEKODO en référence au point 4 du dossier de séance présente des dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration. Le point plus détaillé suite à la CPAIDD du 08 juin est remis sur table (cf annexes au procès verbal).

Remarques et Débats :

Coopération décentralisée

M. LALANDE s'interroge quant au mécanisme de certification mis en place pour s'assurer de la bonne fin des crédits engagés.

M. GALTIER confirme qu'il y a eu un certain nombre de déplacements destinés à prendre connaissance des réalisations. Il indique que chaque déplacement demande du temps et de l'argent. Il évoque le fait que la possibilité de mettre en place un mandat avec une autre organisation afin d'y faire les contrôles a été évoquée lors d'une précédente commission. Il indique qu'il est également intéressant de faire les contrôles plusieurs années après afin de constater si l'installation fonctionne toujours.

M. HAUSSOULIER explique que d'autres Agences se déplacent également, qu'il est possible d'informer les Agences lors d'un déplacement sur le lieu des chantiers afin qu'une attention particulière y soit apportée lors de leur déplacement. Il souligne qu'il s'agit d'associations avec lesquelles l'Agence a l'habitude de travailler. Il indique qu'aujourd'hui avec les réductions budgétaires demandées par le Ministère, compte tenu de la situation, l'Agence est dans l'obligation d'externaliser des dossiers. Il souligne que cela coûte de l'argent dans une période où il est demandé de faire des économies. Il évoque une perte de qualité du travail.

M. LALANDE indique qu'il est possible d'utiliser des réseaux comme celui des affaires étrangères ainsi que des partenaires financiers comme l'Agence Française de Développement pour aider l'Agence dans les missions à l'étranger. Il demande à ce que le Directeur Général de l'Agence fasse une proposition d'ici la fin de l'année sur le moyen de réorienter la politique internationale afin d'avoir une bonne certification et une bonne évaluation.

M. LEMAY indique qu'il faut responsabiliser les personnes sur place.

M. GALTIER rappelle qu'il y a deux types de coopérations, la coopération décentralisée qui se fait en partenariat avec des collectivités du bassin sans que l'action ne se fait pas et la coopération institutionnelle qui se base sur le cadre des politiques de l'eau avec comme interlocuteurs les personnes qui mettent en place les stratégies avec un rôle sur l'encadrement général.

M. BARBIER mentionne que dans le bassin Artois Picardie, il y a des espaces qui ont des reconnaissances internationales liées aux zones humides (ramsar), qui ont dans leurs fondamentaux une obligation de travailler à l'international. Il précise qu'il serait intéressant de réunir les correspondants des zones ramsar et de l'Unesco pour discuter des projets afin d'avoir de la continuité et de la lisibilité à travailler.

Coopération institutionnelle

Mme LUCQ s'interroge sur le périmètre d'exécution des actions pour la Russie

M. GALTIER indique que l'idée est bien d'avoir des échanges entre jeunes russes et jeunes français sur les questions d'eau.

La délibération (version remise sur table)

« ACTION INTERNATIONALE –COOPERATION DECENTRALISEE »

n° 18-A-023

est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

La délibération (version remise sur table)

« ACTION INTERNATIONALE –COOPERATION INSTITUTIONNELLE »

n° 18-A-024

est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

5 - ETUDES EAUX SOUTERRAINES

M. PRYGIEL en référence au point 5 du dossier de séance présente les études sur les eaux souterraines.

Remarques et Débats :

M. RAOULT rappelle que l'étude sur le carbonifère est très importante. Il indique qu'il faudrait avoir des relations avec la Commission Internationale de l'Escaut afin de comparer les thématiques avec la Belgique pour éviter de faire les mêmes études.

M. LEMAY demande s'il est envisagé de vérifier les transferts entre les eaux de surface et les eaux souterraines.

M. PRYGIEL précise qu'il y a un calcul de l'état chimique des eaux souterraines conformément aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau. Il indique que dans cette étude il n'est pas prévu d'aller regarder entre la partie sol et le sous-sol mais mentionne qu'il existe des projets qui ont déjà été discuté avec des partenaires qui travaillent sur les relations dynamiques et sur l'évolution des concentrations en tenant compte des vitesses de transfert et de la nature des sols.

M. LEMAY souligne qu'il n'est pas possible de devoir attendre des années pour obtenir les mesures des impacts.

M. FAICT précise que l'agriculture n'est pas la seule actrice.

Mme BARDY précise qu'il n'y a pas deux études pour le carbonifère, une Belge et une Française mais qu'il s'agit de la même étude.

M. BARBIER indique que les zones humides et les milieux aquatiques sont également concernés du fait des interactions des eaux souterraines dans la tourbe. Il indique que cela permet de bien identifier les enjeux futurs de gestion globale de l'eau entre la ressource souterraine et la nécessité d'alimenter les milieux aquatiques afin qu'ils ne se dégradent pas.

M. LENGLET souhaite prendre connaissance d'une étude lancée par ANTEA concernant la suppression d'une écluse sur le Canal Seine Nord.

Mme MATYKOWSKI précise qu'il y a eu dans cette instance une présentation du Canal Seine Nord.

M. LALANDE souligne qu'il faut une articulation entre la société du canal Seine Nord et l'Agence de l'Eau pour le partage de cette étude.

M. GALTIER précise que cette étude doit être partagée et réciproquement que l'Agence informera le Comité de Bassin des études qui sont présentées en instance afin que chacun soit bien informé de l'avancée des travaux et des conséquences à en tirer.

La délibération :

« ETUDE RELATIVE A LA CONNAISSANCE DE LA NAPPE TRANSFRONTALIER DES CALCAIRES DU CARBONIFERE (BRGM) »

n° 18-A-025

est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

La délibération :

« PIEZOMETRES DE REFERENCE DES QUALITOMETRES DCE DANS LE BASSIN ARTOIS PICARDIE »

n° 18-A-026

est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

La délibération :

« ETUDE RELATIVE AUX SECTEURS A ENJEUX POUR LE TEST EAU DE SURFACE VOLET QUANTITE ET QUALITE »

n° 18-A-027
est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

La délibération :
« APPUI TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE A L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE POUR LA
CARACTERISATION ET LE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES »
n° 18-A-028
est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

6 - SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES IMPACTS DE LA CONTAMINATION DES SEDIMENTS SUR LA QUALITE DE L'EAU PAR LE CEREMA

M. AGBEKODO en référence au point 6 du dossier de séance fait la présentation de la synthèse bibliographique sur les impacts de la contamination des sédiments sur la qualité de l'eau par le CEREMA.

Remarques et débats :

M. RAOULT demande pourquoi l'Agence Française pour la Biodiversité ne prend pas en charge cette étude.

M. FAURIEL précise que la logique de répartition est de confier à l'AFB ce qui relève de l'échelle nationale et des conventions avec les grands opérateurs. Les besoins plus locaux sont traités par les Agences de l'eau.

M. FLAJOLET indique que de multiples dossiers locaux sont quand même financés par l'AFB.

La délibération :
« ETUDES GENERALES CEREMA »
n° 18-A-029
est adoptée à l'Unanimité par le Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

POINTS D'INFORMATION

7 - PREPARATION DU 11EME PROGRAMME

M. LABRUNE et **M. EUVERTE** en référence au point 7 du dossier de séance présentent la préparation du 11^{ème} programme.

Remarques et Débats :

M. RAOULT mentionne que la préparation du 11^{ème} programme avance avec un point d'interrogation sur les assises nationales de l'eau. Il souligne qu'une certaine logique voudrait que l'on reporte le 11^{ème} programme afin d'attendre les conclusions des assises de l'eau. Selon lui y a encore des interrogations sur le maintien ou non du plafond mordant. Il estime qu'il faut préserver ce que nous sommes capables de faire.

M. LALANDE précise que les assises de l'eau auront lieu le 21 juin à Douai et le parlement de l'eau se tiendra courant septembre.

M. DEFLESSELLE demande des informations sur le plafond mordant.

M. RAOULT précise qu'il s'agit de prélever, par rapport à un montant indiqué, le trop perçu pour les caisses de l'Etat.

M. FLAJOLET indique qu'à force de discussion le Ministère aujourd'hui a ouvert à la fois une capacité d'écoute aux propositions faites par les Directeurs d'agences et Présidents de Comité de Bassin et a commencé à trouver les possibilités d'une certaine forme d'indépendance par rapport au Ministère des Finances. Il mentionne que les acteurs de l'eau doivent sensibiliser leurs réseaux pour que les assises du 21 juin à Douai soient une manifestation à la fois de réflexions et de propositions. Il ajoute que le Ministre LECORNU vient d'inviter les Présidents des

Comités de Bassin, et les Directeurs d'Agence et les Préfets le 25 juin. Le Ministre s'est engagé à reporter les votes du 11^{ème} programme en fonction des conclusions des réunions. Il mentionne que le rapport du CGEDD est aujourd'hui publique, que le Ministre Nicolas HULOT fait connaître une adresse mail permettant d'apporter des contributions, des propositions et des critiques. Il indique qu'il faut en profiter pour faire passer le message, qu'après 50 ans d'existence les Agences ne sont pas un outil obsolète mais un outil à réinventer.

M. LALANDE précise qu'il n'est pas prévu par le Gouvernement de supprimer les Agences de l'Eau, mais qu'il est nécessaire, comme toutes les autres administrations, de rentrer dans un cycle de la réinvention. Il indique que le mot clé est celui de la mutualisation afin de mettre en commun ce qui peut l'être. Il souligne que c'est grâce à un tel système que se font les économies d'échelle. Il indique qu'il faut veiller à travers la mutualisation à ne pas anéantir les métiers de proximité.

Monsieur LALANDE quitte la séance. Monsieur RAOULT reprend la présidence de la séance (11h38)

8 - IMMOBILIER BATI DE L'AGENCE

M. DESCAMPS en référence au point 8 du dossier de séance fait la présentation de l'immobilier bâti de l'Agence.

Pas de remarque.

9 - PROJETS DE PROCES-VERBAUX

Pas de remarque

10 - COMPTE RENDU DES DECISIONS DU DIRECTEUR GENERAL PRISES SUR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX PARTICIPATIONS FINANCIERES ET RELEVÉ DES DECISIONS DE REFUS DE PARTICIPATIONS FINANCIERES

Pas de remarque.

M. FLAJOLET rappelle l'importance des assises de l'eau pour les Agences de l'Eau.

M. RAOULT remercie l'agence et les membres du Conseil. Il clôture la séance à 11H47.

LE PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Michel LALANDE

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE


Bertrand GALTIER

ANNEXES

**DELIBERATION N° 18-A-... DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE (PROJET)**

TITRE : EPURATION INDUSTRIELLE

SNF SAS

VISA :

- Vu la Charte de l'Environnement promulguée par la Loi Constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- Vu le Décret n° 2007-981 du 15 mai 2007 relatif aux Agences de l'Eau,
- Vu le Décret n°2007-980 du 15 mai 2007 modifié par le Décret n°2017-951 du 10 mai 2017 relatif aux Comités de Bassin,
- Vu le Règlement Intérieur du Comité de Bassin Artois - Picardie applicable au 8 décembre 2017 et vu le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie applicable au 16 mars 2018,
- Vu le Xème Programme d'Intervention 2013-2018 de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la délibération n° 17-A-037 du Conseil d'Administration du 13 octobre 2017 en portant approbation des modalités générales des interventions financières de l'Agence,
- Vu la révision 18-19 du Xème Programme d'Intervention adoptée par délibération n°18-A-014 du Conseil d'Administration du 16 mars 2018,
- Vu la délibération n° 17-A-042 du Conseil d'Administration du 13 octobre 2017 relative à la lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles,
- Vu le rapport du Directeur Général présenté au point n° 3.4 de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 15 juin 2018,

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie décide :

ARTICLE 1 -

L'Agence apporte une participation financière pour les opérations reprises en annexe à la présente délibération et selon les modalités qui y sont indiquées. Le montant de l'engagement s'établit à :

1 dossier d'interventions	
Montant cumulé sous forme de subvention	25 000,00 €
Montant cumulé sous forme d'avance convertible en subvention	
Montant cumulé sous forme d'avance remboursable	
Montant total	25 000,00 €

ARTICLE 2 -

Délégation est donnée au Directeur Général pour établir et signer avec chaque maître d'ouvrage la convention ou l'acte d'attribution correspondant, conformément aux dispositions prévues par la délibération fixant les modalités générales d'interventions de l'Agence.

ARTICLE 3 -

Le montant des participations financières est imputé sur la ligne de Programme X132.

LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'AGENCE

Michel LALANDE

Bertrand GALTIER

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-... DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE (PROJET)

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opération		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57656.00	SNF SAS	Etude recyclage des eaux pluviales dans le process	Gravelines (59)	HT	50 000	50 000	50 000		S	50	25 000	
TOTAL					50 000,00	50 000,00	50 000,00				25 000,00	
* S : Subvention												

Fiche : EI001	SNF SAS	Ligne : X132
Dossier : 5765600	SAS, société par actions simplifiée	Domaine : 3
Priorité : P2	Etude recyclage des eaux pluviales dans le process	Interlocuteur : B9446
M1655 - SNF SAS (GRAVELINES) [SITE INDUSTRIEL]		
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
AR61 - DELTA DE L'AA	Médiocre (écol) 2013	Objectif moins strict (écol) 2027

Contexte du projet :

La société SNF, premier producteur mondial de polyacrylamides, polymères hydrosolubles utilisés notamment pour le traitement d'eau, l'optimisation des ressources naturelles, la production papetière et diverses applications de spécialité, compte plus de 5 000 employés, dont 1 000 en France, 23 sites de production et 50 filiales dans le monde. SNF a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 2,5 milliard d'euros, en croissance de 20% par rapport à 2016.

Dans le cadre de son développement, SNF va construire à Gravelines une usine de fabrication de polymères Polyacrylamides et de monomères à destination de tous ses autres sites dans le monde. Il s'agit d'un investissement stratégique s'inscrivant dans la durée.

L'investissement initial est de plus de 160 millions d'euros et va créer 160 emplois directs.

Cette activité nécessite de grandes quantités d'eau et la société SNF sollicite la participation financière de l'agence pour réaliser, dans un premier temps, une étude visant la diversification d'approvisionnement de la ressource en eau dans le contexte très tendu du Dunkerquois.

Une première approche montre que l'utilisation dans le procédé de fabrication des eaux pluviales récupérées sur le site pourrait contribuer à hauteur de 10 à 15% des besoins en eau très importants de cette industrie.

Localisation :

Gravelines (59)

Description et coût de l'opération	Montant HT	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
Etude réutilisation des eaux pluviales dans le process	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
TOTAL opération :	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

Réalisation d'une étude d'utilisation de l'eau de pluie dans le procédé de fabrication.

Dépôt de la demande	17/05/2018	Démarrage prévisionnel	01/07/2018	Fin prévisionnelle	01/07/2021
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Conclusions des services de l'Agence :

Aider financièrement un établissement nouveau suppose de déroger à la délibération n° 17-A-042 relative à la lutte contre la pollution des activités économiques hors agriculture sur la diminution des pressions exercées sur les ressources en eau. Son article 1 précise que l'Agence peut attribuer une participation financière, au titre de la lutte contre les micropolluants, de l'élimination des pollutions classiques, des économies d'eau, de la gestion intégrée des eaux pluviales et de la lutte contre les pollutions accidentelles, aux activités économiques hors agricoles pour les usagers non domestiques de l'eau (hors activités agricoles), redevables de l'Agence depuis au moins 5 ans à la date de la décision d'attribution de la participation financière.

Cependant, considérant l'importance de l'eau pour l'activité de SNF et la faible disponibilité de la ressource sur le Dunkerquois, cette étude est d'intérêt pour l'agence.

Etant donné le caractère innovant et les aspects positifs sur la ressource en eau, dans l'esprit des recommandations du Ministre de la transition écologique et solidaire pour le 11ème programme, il est proposé de déroger à l'article 1 de la délibération relative aux activités économiques et d'autoriser l'agence à financer cette étude sur un établissement nouveau.

Cofinancement :	Aucun
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	50 000,00 €
Montant éligible	50 000,00 €
Montant finançable retenu	50 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	50 000,00 €		HT	50,00 %	25 000,00 €
TOTAL (€)					25 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Indicateurs de programme	Contribution
Equivalent subvention (%)	100

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

L'établissement s'engage à:

- remettre le rapport d'étude conforme à l'offre retenue et annexée à la demande de participation financière
- présenter à l'Agence de l'Eau les conclusions de l'étude, présentation à laquelle la DREAL et les partenaires compétents seront invités.

La participation financière de l'Agence est accordée dans le cadre du régime de minimis

SITUATION DES DECISIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15/06/2018

LIGNES DE PROGRAMME LOLF	DOTATIONS TOTALES * X ^{ème} PROG. 2013- 2018 A	DECISIONS CUMULEES FIN 2017 B	DECISIONS - ANNEE 2018					CUMUL X ^{ème} PROGRAMME 2013-2018		
			DOTATIONS PREVUES * C	DECISIONS CUMULEES situation arrêtée avant CA du 15/06/2018 D	PROPOSITIONS CA du 15/06/2018 E	F=D+E	TAUX DE REALISATION G=F/C	SOLDE DES DOTATIONS DE L'ANNEE H=C-F	DECISIONS REALISEES I=B+F	TAUX DE REALISATION J=I/A
X11 Stations d'épuration des collectivités territoriales	165,202	131,758	33,444	-0,567	0,019	-0,548	-1,64%	33,992	131,210	79,42%
X12 Réseaux d'assainissement des collectivités territoriales	228,656	187,019	41,637	-1,331		-1,331	-3,20%	42,968	185,688	81,21%
X13 Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles	68,170	56,023	12,147	8,404	0,025	8,429	69,39%	3,718	64,452	94,55%
X15 Assistance technique à la dépollution	6,369	4,939	1,430	0,187		0,187	13,08%	1,243	5,126	80,49%
X17 Primes de performance épuratoire	125,380	100,378	25,002	0,000		0,000	0,00%	25,002	100,378	80,06%
X18 Lutte contre la pollution agricole	54,033	39,657	14,375	2,611		2,611	18,16%	11,764	42,268	78,23%
TOTAL PREVENTION DES RISQUES CONTRE LES POLLUTIONS	647,811	519,775	128,036	9,304	0,044	9,348	7,30%	118,687	529,123	81,68%
X21 Gestion quantitative de la ressource	32,723	27,841	4,882	2,314		2,314	47,40%	2,568	30,155	92,15%
X23 Protection de la ressource	8,295	6,573	1,723	0,141		0,141	8,18%	1,582	6,714	80,93%
X24 Restauration et gestion des milieux aquatiques	78,795	64,929	13,866	6,503	0,029	6,532	47,11%	7,334	71,460	90,69%
X29 Appui à la gestion concertée	4,822	3,550	1,273	0,145		0,145	11,39%	1,128	3,695	76,61%
X31 Etudes générales	1,975	1,123	0,852	0,308		0,308	36,14%	0,544	1,431	72,44%
X32 Connaissance environnementale	10,884	8,077	2,807	1,160		1,160	41,32%	1,647	9,237	84,87%
X33 Action internationale	8,010	5,851	2,159	0,020	1,320	1,340	62,08%	0,819	7,191	89,78%
X34 Information, communication et éducation à l'environnement	3,323	2,107	1,216	0,233		0,233	19,17%	0,983	2,340	70,43%
TOTAL GESTION DES MILIEUX ET BIODIVERSITE	148,827	120,049	28,778	10,824	1,349	12,173	42,30%	16,605	132,222	88,84%
TOTAL PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PREVENTION DES RISQUES (PEPR)	796,638	639,824	156,814	20,128	1,393	21,521	13,72%	135,293	661,345	83,02%
X25 Eau potable	66,337	52,218	14,119	1,015		1,015	7,19%	13,104	53,233	80,25%
X50 Fonds de concours AFB	93,183	70,792	22,391	18,615		18,615	83,14%	3,776	89,407	95,95%
TOTAL AUTRES ACTIONS	159,521	123,011	36,510	19,630	0,000	19,630	53,77%	16,880	142,641	89,42%
TOTAL GENERAL X ^{ème} Programme	956,158	762,835	193,324	39,758	1,393	41,151	21,29%	152,172	803,986	84,09%

* Compte-tenu de la Révision 18-19 du Xème Programme d'Intervention déléguée de l'Etat, les données de la colonne "TOTAL GENERAL X^{ème} Programme" sont actualisées.

* Compte-tenu de la Révision 18-19 du Xème Programme d'intervention décidée lors du Conseil d'Administration du 16 Mars 2018.

Données en millions d'euros

POINT N° 4

SITUATION DES ENGAGEMENTS

Situation de la ligne de programme (en €)

	X330	X331	TOTAL X33
Dotation 2018	1 757 700	401 514	2 159 214
Engagements effectués depuis le 01/01/2018	0	20 705	20 705
Reste à engager au 8 juin 2018	1 757 700	380 809	2 138 509
Dossiers soumis à la décision de la CPAIDD du 8 juin 2018	1 080 417	239 966	1 320 383
Reste à engager après la CPAIDD	677 283	140 842	818 125
Taux d'engagement	61,46%	64,92%	62,11%

POINT N° 4

**DOSSIERS SOUMIS A DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES
AVIS DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

La CPAIDD s'est réunie le 8 juin et a étudié :

- ➔ 34 dossiers de demandes de participation financière au titre de la coopération décentralisée
- ➔ 7 dossiers de demandes de participation financière au titre de la coopération institutionnelle.

Coopération décentralisée :

S'agissant de la coopération décentralisée, la CPAIDD a émis les avis suivants :

➔ 12 dossiers sont proposés hors AAP

Ils pourront bénéficier d'un financement à 50% selon les modalités classiques de la coopération décentralisée. Certains dossiers nécessitent d'avoir des informations complémentaires.

Il s'agit des projets suivants :

- Experts Solidaires, n°57497.00 et 57381.00 (2 dossiers),
- Association Cap-vert Amiens, n°57383.00,
- Goodplanet, n°57420.00,
- Secours Catholique, n°57419.00,
- HAMAP, n°57415.00 et n°57416.00 (2 dossiers)
- Trans Mad'Développement, n°57413.00,
- Groupement des éducateurs sans frontières, n°57412.00,
- Solidarités international, n°57411.00,
- Association Kabe Benin, n°57393.00,
- Mission Locale Emploi Jeunes Douaisais, n°57390.00.

Ces dossiers ont reçu un avis favorable à la CPAIDD.

➔ 12 dossiers retenus dans le cadre de l'appel à projets coopération décentralisée

Lancé du 2 janvier au 9 mars 2018, l'appel à projets permet de bénéficier d'un taux majoré de 80% pour un coût de projet compris entre 10 000 et 70 000 €.

Enveloppe maxi de l'Appel à projets : 800 000 €.

Il s'agit des projets suivants :

- Association Développement Economique Social Afrique France, n°57417.00,
- Eau et vie, n°57414.00,
- Association des amis du CEAD, n°57406.00,
- Les Perles du Faso, n° 57401.00, 57402.00 et 57405.00 (3 dossiers),
- Association Grain de Seneve du Haut de France, n°57394.00, 57395.00 et 57396.00 (3 dossiers)
- Association Franco-Marocaine de Picardie les deux rives, n°57389.00,
- Association Cap Vert Amiens, n°57384.00,
- Loos N'Gourma, n° 5740800

Ces dossiers ont reçu un avis favorable à la CPAIDD.

→10 dossiers non éligibles ou à reporter

Ces dossiers sont répartis comme ci-après :

6 dossiers ne sont pas retenus soit parce que leurs objets ne correspondent pas exactement à ceux éligibles à l'Agence de l'eau soit parce que ces dossiers nécessitent d'avoir des informations complémentaires. Ces 6 dossiers pourraient être présentés à la CPAIDD du 9 novembre 2018. Il s'agit des projets suivants :

- PADEM, n°57418.00,
- Amitié Burkina Cambrésis, n°57409.00,
- Sud Développement, n°57407.00,
- Mission Locale Emploi Jeunes Douaisis, n°57391.00,
- Université des Sciences et Technique de Lille, n°57385.00,
- Le Partenariat, n°57386.00

3 dossiers proposés dans le cadre de l'appel à projets mais qui n'ont pas été retenus pour absence de garantie de financement des 5% collectivités (dossier Eau Sans Frontières) ou pour limiter à 3 le nombre de projets par an et par association et ainsi tenir compte de la difficulté pour certaines associations à mener de front plusieurs projets dans l'année (cas de l'Association Les Perles du Faso pour laquelle la Commission propose de retenir 3 projets sur les 5 proposés).

Il s'agit des dossiers suivants :

- Eau sans frontières, n°57382.00
- Les Perles du Faso, n° 57400.00, 57403.00 (2 dossiers).

1 dossier non retenu pour cause de coûts non adaptés. Il pourrait faire l'objet d'une proposition plus opérationnelle avec un budget à revoir à la baisse pour une présentation à la prochaine CPAIDD. Il s'agit du projet proposé par Lianes Coopération n°57380.00.

Ces 10 dossiers non éligibles ou reportés pourraient être présentés à la CPAIDD du 9 novembre et le cas échéant, ils seraient éligibles à un financement de 50%.

Coopération institutionnelle :

S'agissant de la **coopération institutionnelle**, les 7 dossiers présentés ont été examinés et validés par la CPAIDD. Il s'agit de :

→ 4 dossiers classiques :

- Office International de l'Eau, n°57339.00,
- Programme Solidarité Eau, n°57460.00, 57462.00 et 57478.00

→ 3 dossiers portant sur la **politique jeunesse**, à savoir :

- Goodplanet Belgium, n°57379.00,
- Institut National Polytechnique de Toulouse, n°57458.00,
- Solidarité Eau Europe, n°57378.00

Ces dossiers ont reçu un avis favorable à la CPAIDD.

Les points de présentation et les délibérations sont joints au dossier de séance et soumis à la décision du Conseil d'Administration.

POINT N° 4.1

**COOPERATION DECENTRALISEE
DOSSIERS TRAITES HORS APPEL A PROJETS**

Fiche : cd38	EXPERTS SOLIDAIRES	Ligne : X330
Dossier : 5749700	Association déclarée	Domaine : 1
	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement , par la mise en place de dix points d'eau basés sur les ressources en eau souterraine tout en veillant à leur sécurisation et à leur pérennité. Phase 2	Interlocuteur : B9323
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

En adéquation avec la politique sectorielle de l'eau au Cameroun, ce projet a pour objectif d'améliorer durablement la santé de 5000 personnes par l'accès à l'eau potable, l'amélioration des pratiques d'assainissement et d'hygiène des habitants des villages de la commune de Lobo.

Les sources d'approvisionnement sont situées à 1 heure de marche pour un enfant, elles ne sont pas protégées et sont vite taries. Les ruisseaux, situés en bas fond, sont pollués et servent de ressource quand les sources sont taries. Dans ces villages, il n'existe aucun mode d'approvisionnement en eau potable, pas même sous forme commercialisée.

Localisation :

Sud de Yaoundé Cameroun

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
Mise en place des infrastructures	79 300,00 €			
Formation à la gestion des ouvrages	3 375,00 €			
Mise en oeuvre du projet	17 350,00 €			
Gestion administrative frais de banque	10 188,00 €			
TOTAL opération :	110 213,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- création de 5 points d'eau , de 5 Comités de gestion et d'un service de maintenance des pompes
- formation et sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène
- installation de 1 latrine écologique à fosse simple et ventilée et valorisation en agriculture

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	06/07/2018	Fin prévisionnelle	30/04/2021
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- Améliorer l'accès à l'eau potable, y compris en saison sèche pour 5000 personnes
- Garantir la bonne gestion des ouvrages par la formation de Comités
- Promouvoir l'assainissement écologique
- Former les habitants aux bonnes pratiques d'hygiène et à la durabilité du projet

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne un secteur où les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont très difficiles. Il permet la mise en place de techniques adaptées : mini réseaux d'adduction d'eau limitant les risques de contamination liés au transport et latrines permettant le recyclage des effluents en agriculture.

Le volet formation et maintenance est particulièrement étudié.

La note attribuée au projet est de 14/20

Cofinancement :	Syndicat I de Picardie : 4500 €, contribution locale : 12 000€
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	110 213,00 €
Montant éligible	110 213,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- Réaliser un bilan des opérations financées par l'agence
- Mise en place d'indicateurs de suivi du projet permettant sa pérennisation
- Communication autour du projet et des partenaires financiers

Fiche : cd04	EXPERTS SOLIDAIRES	Ligne : X330
Dossier : 5738100	Association déclarée	Domaine : 1
	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement , par la mise en place de dix points d'eau basés sur les ressources en eau souterraine tout en veillant à leur sécurisation et à leur pérennité. Phase 1	Interlocuteur : B9323
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

En adéquation avec la politique sectorielle de l'eau au Cameroun, ce projet a pour objectif d'améliorer durablement la santé de 5000 personnes par l'accès à l'eau potable, l'amélioration des pratiques d'assainissement et d'hygiène des habitants des villages de la commune de Lobo.

Les sources d'approvisionnement sont situées à 1 heure de marche pour un enfant, elles ne sont pas protégées et sont vite taries. Les ruisseaux, situés en bas fond, sont pollués et servent de ressource quand les sources sont taries. Dans ces villages, il n'existe aucun mode d'approvisionnement en eau potable, pas même sous forme commercialisée.

Localisation :

Sud de Yaoundé Cameroun

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
Etudes et activités préalables au projet	4 500,00 €			
Mise en place des infrastructures	79 300,00 €			
Formation à la gestion des ouvrages	3 300,00 €			
Mise en oeuvre du projet	17 000,00 €			
Gestion administrative frais de banque	5 687,00 €			
TOTAL opération :	109 787,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- création de 5 points d'eau , de 5 Comités de gestion et d'un service de maintenance des pompes
- formation et sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène
- installation de 1 latrine écologique à fosse simple et ventilée et valorisation en agriculture

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	06/07/2018	Fin prévisionnelle	30/04/2021
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- Améliorer l'accès à l'eau potable, y compris en saison sèche pour 5000 personnes
- Garantir la bonne gestion des ouvrages par la formation de Comités
- Promouvoir l'assainissement écologique
- Former les habitants aux bonnes pratiques d'hygiène et à la durabilité du projet

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne un secteur où les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont très difficiles. Il permet la mise en place de techniques adaptées : mini réseaux d'adduction d'eau limitant les risques de contamination liés au transport et latrines permettant le recyclage des effluents en agriculture.

Le volet formation et maintenance est particulièrement étudié.

Selon la grille des critères, le projet a obtenu la note de 14/20

Cofinancement :	Syndicat I de Picardie : 4500 €, contribution locale : 12 000€
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	109 787,00 €
Montant éligible	109 787,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- Réaliser un bilan des opérations financées par l'agence
- Mise en place d'indicateurs de suivi du projet permettant sa pérennisation
- Communication autour du projet et des partenaires financiers

Fiche : cd07	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS	Ligne : X330
Dossier : 5738300	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'un réseau d'eau potable et construction de deux réservoirs.	Interlocuteur : B7053
	Hors appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'Association Cap Vert Amiens (ACVA) en partenariat avec Aguas de Santiago (AdS). Les objectifs de cette association sont des projets de solidarité au Cap Vert en association avec la ville d'Amiens. Elle oeuvre dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et l'assainissement et de la jeunesse. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, fait en concertation avec les autorités locales, en particulier la municipalité de Santa Catarina, concerne l'extension du réseau d'eau potable et la construction de réservoirs d'eau pour raccorder des habitations sur les villages de Librao et Bernardo. Ce projet contribuera à améliorer les conditions de vie de la population par l'accès à l'eau à domicile. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des femmes et des filles en réduisant le temps passé pour aller chercher de l'eau. Dans cette région, seule 45% de la population a accès à l'eau. Le projet concerne plus de 700 personnes.

Localisation :

Municipalité de Santa Catarina au Cap-Vert, villages de Librao et Joao Bernardo

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
raccordement de 143 maisons	49 569,00 €			
extention de l'adduction	23 699,00 €			
construction de 2 réservoirs 50m3	18 181,00 €			
suivi du projet	6 000,00 €			
communication et événement caritatif	4 000,00 €			
TOTAL opération :	101 449,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- extension du réseau d'adduction d'eau potable,
- raccordement de 143 habitations,
- construction de 2 réservoirs de 50 m3 dans chacun des deux villages,
- sensibilisation des usagers au fonctionnement du services d'eau par des réunions d'information.

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	09/03/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer le taux de desserte en eau potable,
- améliorer l'hygiène et les conditions de vie.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau est indispensable pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie.

Le projet s'inscrit dans un programme lancé par l'association , AdS et une ONG locale AGROTRAVE.

Les bénéfices pour la population et la santé sont évidents.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 13/20

Il est proposé à la Comission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration sous réserve de recueillir un montant des 5 % pour la population bénéficiaire du projet .Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Amiens : 5000 €, Santa Catarina : 2500 €, Aguas de Santiago : 1725,23 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	101 449,00 €
Montant éligible	101 449,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :
- suivi des installations et contrôle par les représentants de Aguas de Santiago, - rédaction d'une convention de partenariat permettant d'impliquer tous les bénéficiaires, - organisation d'une réunion semestrielle du Comité de suivi, - réunions de chantier en amont, pendant et à réception des travaux.

Fiche : cd38	GOODPLANET	Ligne : X330
Dossier : 5742000	Fondation	Domaine : 1
	Ce projet permet de réaliser des projets "eau" portés par des jeunes qui vivent dans des pays où l'accès à l'eau potable et l'assainissement est problématique. Il s'agit de la deuxième édition de Young water fellowship.	Interlocuteur : B9373
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à une première expérience lancée en 2017 au titre de la politique jeunesse.

10 projets ont été présentés officiellement à Bruxelles le 24 novembre 2017: 4 d'Amérique Latine, 6 d'Afrique, 3 d'Asie. Le programme cible les 18/29 ans en début de carrière, afin de les attirer à s'investir dans les programmes eau de leur pays. Les jeunes sont sélectionnés sur la base d'un projet argumenté sur le plan technique et sur les conditions de sa durabilité.

Il est porté par d'anciens membres du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau, élus en 2012 lors du FME qui s'est tenu à Marseille. Ces jeunes ont souhaité pérenniser leur engagement en s'investissant aux côtés d'autres jeunes porteurs de projets locaux pour l'eau. Young water fellowship propose un programme de formation ainsi qu'une mise en relation avec des acteurs de l'eau.

Localisation :

PAYS CONCERNES PAR LE MANQUE D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT : AFRIQUE, ASIE, AMERIQUE LATINE...

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
coordination et communication	49 000,00 €	24 500,00 €		
frais de formation	90 670,00 €	36 500,00 €		
projets locaux	37 000,00 €	0,00 €		
playdoyers et organisation de sessions	7 500,00 €	0,00 €		
TOTAL opération :	184 170,00 €	61 000,00 €		

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Promotion du programme et sélection des candidatures
- Mise en place d'un programme de formation à destination des jeunes et des projets sélectionnés
- Suivi et coaching des porteurs de projets
- Cérémonie officielle de validation des projets de reconnaissance des porteurs de projets
- Accompagnement technique et financier des projets.

Dépôt de la demande	07/05/2018	Démarrage prévisionnel	07/05/2018	Fin prévisionnelle	21/12/2018
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- Etre acteur du changement en mettant en œuvre des initiatives dans le secteur de l'eau et attirer d'autres jeunes dans ce secteur.
- Développer des compétences dans le domaine de l'eau et l'assainissement et dans le management de projets.
- Rendre durable les initiatives et savoir rechercher les partenaires financiers des projets.

Conclusions des services de l'Agence :

L'édition 2017 qui été présentée au titre de la politique jeunesse, a remporté un vrai succès. En 2018, ce programme est présenté au titre de la formation dans le domaine de la coopération décentralisée.

Ce choix donne une certaine crédibilité au programme .

Cofinancement : Coopération suisse : 39 741 €,
AquaFin : 15 000 €,
Autres : 19 946 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	184 170,00 €
Montant éligible	61 000,00 €
Montant finançable retenu	61 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	61 000,00 €		TTC	50,00 %	30 500,00 €
TOTAL (€)					30 500,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- Remise d'un bilan qualitatif et quantitatif du programme 2018.
- Mention de l'AEAP comme partenaire du projet sur tous les supports de communication.

Fiche : cd15	SECOURS CATHOLIQUE	Ligne : X330
Dossier : 5741900	Association déclarée, reconnue d'utilité publique	Domaine : 1
	Réalisation de 3 forages neufs, un approfondissement de puits, un aménagement de puits, construction de 60 latrines. Redynamiser les Comités de Gestion des Points d'Eau. Hors appel à projets	Interlocuteur : B4580
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est la dernière phase d'un projet triennal pour former et sensibiliser les bénéficiaires aux normes d'hygiène et d'assainissement. Il est porté par le Secours Catholique - Caritas France, en partenariat avec l'Association des Jeunes et Adultes Ruraux Catholiques (JARC). Les actions principalement entreprises consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant le projet en cours les années précédentes ont permis l'amélioration des conditions de vie et ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, en concertation avec les autorités locales (DREA, SRHA) et la Fondation Sogreah, concerne la réalisation de trois forages équipés de pompes à motricité humaine, la réalisation d'un aménagement de surface, l'approfondissement d'un puits existant et la construction de latrines neuves. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population. Le Togo est classé 159/177 pays et la région des Savanes est la plus pauvre du Togo. Le taux d'accès à l'eau potable ne dépasse pas 21 % (contre 54 % au niveau national) et pour l'assainissement de 9 % pour 16 % nationalement. Le projet concerne environ 4000 bénéficiaires.

Localisation :

Région Dapaong, Région des Savanes, Nord TOGO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	69 496,00 €			
accompagnement	2 812,00 €			
suivi du projet	21 156,00 €			
frais administratifs et de communication	6 206,00 €			
TOTAL opération :	99 670,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Réalisation de 3 forages aménagés et équipés de pompes à motricité humaine
- Réalisation d'un aménagement de surface,
- Réalisation de l'approfondissement d'un puits existant,
- Réalisation de 60 latrines familiales,
- Formation des Comités Eau et Assainissement (CEA),
- Sensibilisation et formation des bénéficiaires,
- Formation de comités de gestion et d'entretien des infrastructures,
- Mise en place d'une tarification du prix de l'eau.

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	08/03/2018	Fin prévisionnelle	22/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie de la population.

Conclusions des services de l'Agence :

Le projet concerne l'accès à l'eau et à l'assainissement dans une région très pauvre. Permettre l'accès à l'eau améliorera les conditions de vie et assurera le maintien de la population.

Les bénéfices pour la santé et les conditions de vie semblent évidents. Le dossier technique est complet.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 16/20

Il est proposé à la commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration.

Délégation est donnée au Directeur général de l'Agence pour signer la convention.

Cofinancement : Localité du bassin Artois Picardie : 5 000€,
Local : 11 838 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	99 670,00 €
Montant éligible	99 670,00 €
Montant finançable retenu	99 670,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	99 670,00 €		TTC	48,00 %	47 841,00 €
TOTAL (€)					47 841,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des opérations réalisées,
- assurer la pérennisation du projet.

Fiche : cd34	HAMAP	Ligne : X330
Dossier : 5741500	Association déclarée	Domaine : 1
	Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire	Interlocuteur : B1829
	Hors appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'ONG HAMAP HUMANTAIRE en partenariat avec le Réseau des ONG de Nouadhibou (RONG). Les objectifs de cette Organisation Non Gouvernementale sont des projets d'aide au développement. Elle oeuvre pour que tout le monde puisse accéder à la santé, de l'éducation, à l'eau potable, à l'assainissement et à la sécurité. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales, en particulier la commune de Nouadhibou, concerne la construction de latrines neuves et la réhabilitation d'autres dans 8 établissements primaires de Nouadhibou. Ce projet contribuera à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves par la mise à disposition de 8 nouveaux blocs sanitaires. La République Islamique de Mauritanie compte 3,5 millions d'habitants et se situe au 155 ème rang mondial. L'assainissement est une priorité avec un objectif de couverture de 64 % à l'horizon 2020. En 2012, ce taux était de 9 % en milieu rural et de 51 % en milieu urbain. Le projet concerne 5 500 bénéficiaires, soit environ 5 380 élèves et 120 enseignants.

Localisation :

Ville de Nouadhibou en Mauritanie, écoles EL VAROUGH, CHEIKH MED EL MAMY, DAR ESSALAM, ARAFAT, CHEIKH MALAININE WEJAH, IBN ABASS et EL MOURABITOUNE

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
construction et réhabilitations	63 975,00 €			
formation et sensibilisation	7 863,00 €			
suivi du projet	17 210,00 €			
autres frais	7 124,00 €			
TOTAL opération :	96 172,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction de 16 blocs sanitaires de latrines sèches à fosse simple dans 4 écoles,
- Réhabilitation de 4 blocs de latrines sèches à fosse simple dans 4 écoles,
- Formation de la population, des élèves et sensibilisation à l'hygiène sanitaire,
- Formation de Comités de Santé Scolaire,
- Formation de comités de gestion et d'entretien des infrastructures.

Dépôt de la demande	07/03/2018	Démarrage prévisionnel	07/03/2018	Fin prévisionnelle	22/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement,
- améliorer la santé des population,
- améliorer le taux de scolarisation

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'assainissement dans les écoles dans une région pauvre. L'accès à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène, les conditions d'apprentissages des élèves et le taux de scolarisation. La durée du projet est d'un an et demi. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour les élèves, la population et leur santé semble évident.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 15/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Artois Com Béthune Bruay : 15 000 €, Nouadhibou : 2 744€, Local : 5 470 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	96 172,00 €
Montant éligible	96 172,00 €
Montant finançable retenu	96 172,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	96 172,00 €		TTC	50,00 %	48 086,00 €
TOTAL (€)					48 086,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- réalisation des travaux,
- fournir un bilan détaillé des opérations prévues
- assurer la pérennité du projet

Fiche : cd35	HAMAP	Ligne : X330
Dossier : 5741600	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation de réservoirs de récupération d'eau de pluie. Mise en place de biofiltres à sable. Construction de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène.	Interlocuteur : B1829
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'ONG HAMAP HUMANITAIRE en partenariat avec Water for Cambodia, association locale, spécialisée dans l'installation de filtres à sable. Les objectifs de cette ONG sont des projets d'aide au développement. Elle oeuvre pour que chacun puisse accéder à la santé, de l'éducation, à l'eau potable, à l'assainissement et à la sécurité. Un premier projet réalisé dans la même province de Siem Reap, a permis l'amélioration des conditions de vie et a encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, faisant suite aux objectifs du Royal Government of Cambodia (RGC), en concertation avec les autorités locales, en particulier les communes de Chanleas Dai, Srae Khav et Koul, concerne la mise en place de systèmes de récupération d'eau de pluie et la construction de latrines neuves. Ce projet contribuera à améliorer les conditions d'hygiène de la population.

Localisation :

Communes de Chanleas Dai, Srae Khav et Koul dans les districts de Kralanh et Ankor Chum, province de Siem Reap au Cambodge

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	76 580,00 €			
formation et sensibilisation	8 863,00 €			
suivi du projet	15 420,00 €			
frais administratifs et imprévus	9 077,00 €			
TOTAL opération :	109 940,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Construction de 50 récupérateurs d'eau et de réservoirs,
- Installation de 450 latrines sèches à fosse simple et de 250 Bio-filtres à sable,
- Formation de la population, des élèves et sensibilisation à l'hygiène sanitaire,
- Formation de Comités de Santé Scolaire,
- Formation de comités de gestion et d'entretien des infrastructures.

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	04/07/2018	Fin prévisionnelle	03/09/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie des populations

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et marquée par des problèmes de malnutrition en particulier chez les enfants. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et pour diminuer le taux de malnutrition. La durée du projet est d'un an et les travaux commenceraient en saison sèche à partir d'octobre 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années en partenariat avec Malteser International et Water For Cambodia (Associations Locales). Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 16/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet.

Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement : Artois Com Béthune Bruay : 24 900 €,
Local : 10 409 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	109 940,00 €
Montant éligible	109 940,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- établir un bilan des opérations réalisées,
- assurer la pérennisation du projet.

Fiche : cd32	TRANS MAD'DEVELOPPEMENT	Ligne : X330
Dossier : 5741300	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'une unité de dessalement comprenant une mini centrale solaire, une pompe haute pression et une unité d'osmose inverse. Un volet "assainissement" traitera et valorisera les eaux saumures saturées et comprend la construction d'une latrine. En parallèle diverses formations sont prévues pour la pérennité du projet auprès des acteurs communaux et des élus. Hors appel à projets	Interlocuteur : B9321
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à un projet réalisé dans les villages d'Efoetsy et Ambola qui avait permis la construction d'un forage équipé d'une pompe immergée à relèvement solaire équipant un château d'eau de 50 m3. Le taux de salinité de l'eau relevé de l'ordre de 3 à 4 g/l a poussé l'organisation TRANSMAD à poursuivre son projet et de mettre en place une unité de désalinisation solaire par osmose inversée en partenariat avec la Start Up Hollandaise "Fondation Elemental Water". Les objectifs de cette ONG sont d'accompagner le processus de développement à Madagascar pour venir en aide aux populations les plus démunies. Son antenne malgache est reconnue par le gouvernement local comme une ONG. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales, concerne la construction d'une usine de désalinisation afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour les habitants d'Efoetsy et Ambola. Ce projet contribuera à améliorer les conditions de vie et à une meilleure hygiène. Il concerne 6 000 bénéficiaires, à savoir les habitants des villages d'EFOETSY et AMBOLA.

Localisation :

Villages d'EFOETSY et d'AMBOLA, District AMPANIHY, Région ANTSIMO-ANDREFANA, MADAGASCAR

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux assainissement	25 000,00 €			
travaux eau potable	60 000,00 €			
déplacements, frais, salaires	20 000,00 €			
formations	17 000,00 €			
études préalables	3 000,00 €			
TOTAL opération :	125 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Construction d'une unité de dessalement solaire avec osmose inversée,
- Construction d'une unité de traitement des eaux saumâtres,
- Construction de latrines,
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Sensibilisation des bénéficiaires sur gestion de l'eau

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	23/05/2018	Fin prévisionnelle	22/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie des populations concernées.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans les communes d'EFOETSY. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés de juin 2018 à février 2019. Les bénéfices pour la population et leur santé sont la lutte contre les maladies hydriques et l'accès à une eau "potable" non salée.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 15/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve de la validation du montant des 5 % pour Erquinghem-Lys (4 % actuellement budgétisé). Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement : Erquinghem Lys : 5 000 €,
Fondation Rongead : 5 000 €,
Locaux : 10 000 €,
Don/Mécénat : 50 000 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	125 000,00 €
Montant éligible	125 000,00 €
Montant finançable retenu	125 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	125 000,00 €		TTC	40,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan de la qualité de l'eau,
- fournir un bilan des actions,
- assurer la pérennité des ouvrages.

Fiche : cd31	GROUPEMENT DES EDUCATEURS SANS FRONTIERES	Ligne : X330
Dossier : 5741200	Association déclarée	Domaine : 1
	Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour des écoles d'Haiti.	Interlocuteur : B9320
	Hors appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est la première phase d'un projet triennal pour la COntribution à la MOdernisation du Système Educatif Haitien (COMOSEH), il est porté par le Groupement des Educateurs Sans Frontières (GREF), en partenariat avec les associations haitiennes (Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN) et REFERANS). L'objectif de cette association est le développement local, notamment dans l'aide aux écoles dans toutes ses formes, en particulier le développement des conditions d'hygiène en mettant en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant les projets réalisés les années précédentes ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, en concertation avec le Collectif Haïti France (CHF), Haïti Futur (HF) et les autorités locales (GRAHN et REFERANS), concerne la réalisation sur trois ans de projets d'adduction d'eau potable et la construction de latrines neuves dans 12 des 30 écoles concernées par le projet global COMOSEH. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène des écoliers. Haïti est 161ème sur 177 pays au niveau du classement des Nations Unies. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde. Une école sur trois ne dispose pas de blocs sanitaires. Le projet concerne environ 6 000 bénéficiaires.

Localisation :

HAITI

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
montant du programme	144 000,00 €			
TOTAL opération :	144 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Réalisation de travaux d'adduction d'eau potable dans 12 écoles,
- Réalisation de latrines familiales neuves dans 12 écoles,
- Sensibilisation et Formation des bénéficiaires,
- Formation de comités de gestion et d'entretien des infrastructures,
- Mise en place de conventions et de fiches navettes avec les associations maitre d'oeuvre dans les projets de chaque école

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	23/05/2018	Fin prévisionnelle	26/11/2021
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- développer l'accès à l'eau et à l'assainissement,
- assurer de meilleures conditions de vie et d'hygiène à la population concernée,
- permettre aux enfants d'être scolarisés.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans un des pays les plus pauvres du monde. Cet * accès est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et éviter la déscolarisation des élèves. La durée du projet est de trois ans. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour les élèves et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est faible car le dossier est un bilan de toutes les actions entreprises dans le cadre du projet COMOSEH et la partie eau et assainissement y est peu détaillée. Par contre, la coordination avec d'autres actions en vue du développement général de ces écoles y est clairement bien développée avec les résultats attendus ainsi que le suivi.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 16/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet.

Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Localité du bassin Artois Picardie : 5 000 € Locaux : 11 838 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	144 000,00 €
Montant éligible	144 000,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des actions engagées,
- assurer la pérennité des ouvrages financés.

Fiche : cd30	SOLIDARITES INTERNATIONAL	Ligne : X330
Dossier : 5741100	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation de 4 forages neufs et réhabilitation de 12 forages, construction de 12 blocs de latrines. Création, structuration et formation des Comités de Gestion des Points d'Eau.	Interlocuteur : B5240
	Hors appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet est la deuxième phase d'un projet triennal pour réduire la vulnérabilité sanitaire et l'exposition aux risques de maladies hydriques. Il est porté par Solidarités International (SI). L'objectif de cette association est de fournir une aide humanitaire aux populations affectées par les conflits ou les catastrophes naturelles en répondant à leurs besoins vitaux : eau potable, nourriture et hygiène. Par la suite, SI s'est spécialisée dans la lutte des maladies hydriques. SI est présente au Cameroun depuis 2014 où elle est reconnue comme ONG. Elle est présente dans le nord du pays depuis 2017. Les résultats des projets des années précédentes ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, en concertation avec les autorités locales et d'autres ONG, concerne la réalisation du volet Eau Hygiène Assainissement (EHA) d'un programme financé par l'Union Européenne. Suite à un diagnostic, il a été décidé de venir en aide aux populations des communes de Koza (27 villages) et de Soulédé Roua (35 villages). La région de l'extrême nord est touchée par le conflit du bassin du lac Tchad et est une des régions les plus pauvres du pays, avec un très faible taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le projet concerne environ 9 200 bénéficiaires (8 000 pour l'eau et 1 200 pour l'assainissement).

Localisation :

Communes de Koza et Soulédé Roua, Bassin du Lac Tchad - Extrême Nord - CAMEROUN

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	122 716,00 €	122 716,00 €		
accompagnement et frais de fonctionnement	71 459,00 €	40 000,00 €		
imprévus	5 825,00 €	5 825,00 €		
TOTAL opération :	200 000,00 €	168 541,00 €		

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Réalisation d'études géophysiques et un diagnostic technique complet,
- Construction de 4 forages neufs aménagés et équipés de pompes et suivi de chloration,
- Réhabilitation de 12 puits avec remplacement des équipements et chloration de l'eau,
- Réalisation de 12 blocs de 2 latrines,
- Création, structuration et formation des Comités de Gestion Points Eau (CGPE),
- Sensibilisation et formation des bénéficiaires,
- Suivi mensuel de l'organisation du service avec des indicateurs,
- Suivi budgétaire avec mise en place d'une cotisation.

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	04/07/2018	Fin prévisionnelle	29/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie et l'hygiène des populations.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée, en conflit et très pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et assurer le maintien des populations dans les villages près de ces zones de conflit. La durée du projet est d'un an et les travaux commenceraient en juin 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est détaillé avec des études préliminaires, l'identification des problèmes et avec les effets et les résultats attendus ainsi que le suivi.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 17/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet.

Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Agglo Béthunes : 10 000 € Locaux : 10 000 € Délégation de l'Union Européenne : 130 000 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	200 000,00 €
Montant éligible	168 541,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan,
- assurer la pérennisation des investissements.

Fiche : cd16	ASSOCIATION KABE BENIN	Ligne : X330
Dossier : 5739300	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation de forages neufs et de puits, un aménagement de puits, organisation de la collecte des déchets, curage de caniveau. Missions de suivi pour assurer la pérennité des ouvrages . Hors appel à projets	Interlocuteur : B2729
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet est la première phase d'un projet biennal pour améliorer les taux de desserte en eau potable et assainissement. Il est porté par l'Association Kabé Bénin, en partenariat avec les Services Techniques de la commune de Malanville. L'objectif de cette association est l'éducation, la santé, l'assainissement et le développement du village de Kabé et sa région. Les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant les projets réalisés les années précédentes ont permis l'amélioration des conditions de vie et ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, en concertation avec les autorités locales (commune de Malanville), concerne la réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine, la réalisation de puits et la mise en place d'un service de collecte de déchets. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population.

La commune de Malanville, ses localités, la République du Bénin ne sont pas présentés dans le présent dossier. Le projet concerne environ 16 928 bénéficiaires (8 848 pour l'assainissement et 8 080 pour l'eau) auxquels on peut rajouter 6 000 têtes d'animaux.

Localisation :

Localités de Dangourou, Bitika, Mokollé et de Guéné dans les arrondissements de Madécali et de Guéné dans la Commune de Malanville, Département de l'Alibori, REPUBLIQUE DU BENIN

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	85 736,00 €			
travaux assainissement	53 852,00 €			
formation et salaires	55 225,00 €			
suivi et contrôle	6 865,00 €			
TOTAL opération :	201 678,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction de forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Dangourou, Bitika (Madécali) et Mokollé centre (Guéné),
- Construction de deux puits modernes à Dangourou et à Babagnado,
- Curage de 3 000 ml de caniveau à Guéné,
- Achats de 4 tricycles pour le transport des ordures,
- Construction de 500 poubelles en fûts,
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Missions de suivi (une fois par mois).

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	17/05/2018	Fin prévisionnelle	22/10/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie des populations.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (sous forme de collectes de déchets solides) dans une région peu développée et très pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et assurer le maintien des populations dans les localités. La durée du projet est de deux ans et les travaux commenceraient en août 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est très faible avec peu d'explications sur les travaux et leur mise en oeuvre. Les effets et les résultats attendus ne sont pas explicités.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 11/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration, sous réserve de fournir un plan de financement détaillé.

Délégation est donnée au Directeur général de l'Agence pour signer la convention.

Cofinancement : Dept 62 : 40 000 €, Loos-en-Gohelle : 4 000 €, Malanville : 10 084 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	201 678,00 €
Montant éligible	201 678,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €	X	TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- assurer la réalisation des projets,
- fournir un bilan des actions,
- assurer la pérennisation des ouvrages.

Fiche : cd13	MISSION LOCALE EMPLOI JEUNES DOUAISIS	Ligne : X330
Dossier : 5739000	Association déclarée	Domaine : 1
	Construction d'un bloc sanitaire, réhabilitation de classes et construction d'une borne fontaine avec 12 robinets dans une école du Sénégal.	Interlocuteur : B8444
	Hors appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés en partenariat avec la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes dans le Douaisis, en partenariat avec l'Association Initiative Sport Culture et Citoyenneté (Is2C) "Espoir de Demain". Les objectifs de cette association sont d'accompagner des jeunes de 16-25 ans du Douaisis vers l'insertion sociale et professionnelle dans des pays comme le Maroc, le Mali et le Sénégal depuis 11 ans. Le projet, fait en concertation avec le directeur de l'Ecole de Guinaw Rail à Saint Louis, concerne la réhabilitation de classes, d'un bloc sanitaire de l'école et la construction d'une borne fontaine. Ce projet contribuera à lutter contre la déscolarisation des élèves et permettra un accueil décent et un accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les élèves défavorisés de l'école de Guinaw Rail à Saint Louis. Ce projet répond à l'objectif 6 de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies, à savoir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement. Le projet concerne 640 élèves au Sénégal et 12 jeunes en insertion professionnelle du douaisis. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une formation est prévue auprès de la population, notamment sur l'entretien des ouvrages et les conditions d'hygiène.

Localisation :

Quartier Guinaw Rails, Commune de Saint-Louis, SENEGAL

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	25 056,00 €	25 056,00 €		
formation et déplacement des 12 jeunes	16 000,00 €	2 340,00 €		
hébergement	2 075,00 €	1 000,00 €		
frais de fonctionnement, suivi et formation locale	9 998,00 €	2 340,00 €		
TOTAL opération :	53 129,00 €	30 736,00 €		

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction d'un bloc sanitaire,
- Construction d'une borne fontaine avec 12 robinets,
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des ouvrages,
- Missions de suivi et d'évaluation

Dépôt de la demande	21/02/2018	Démarrage prévisionnel	04/05/2018	Fin prévisionnelle	17/05/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- permettre la scolarisation des enfants et améliorer les conditions de vie,
- améliorer les conditions sanitaires.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une école avec des élèves pauvres. L'accès à l'eau et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et lutter contre la déscolarisation des élèves. Le dossier technique est très faible et peu développé. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés d'avril 2018 à janvier 2019. Les bénéfices pour les élèves et leur santé semblent évidents.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 14/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet. Délégation est donnée au Directeur général de l'Agence pour signer la convention.

Cofinancement :	Douai : 1 500 €, Dépt 59 : 4 000 €, Autres collectivités : 4 387 €, Locaux : 3 698 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	53 129,00 €
Montant éligible	30 736,00 €
Montant finançable retenu	30 736,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	30 736,00 €		TTC	50,00 %	15 368,00 €
TOTAL (€)					15 368,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des opérations réalisées,
- assurer un suivi des actions du projet.

POINT N° 4.2

**COOPERATION DECENTRALISEE
DOSSIERS TRAITES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS**

Fiche : cd36	ASSOC DEVELOP ECONOM SOCIAL AFRIQUE FRAN	Ligne : X330
Dossier : '5741700	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'étude hydrogéologique. Construction de forages équipés de 4 pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. Formations prévues pour assurer la pérennité du projet.	Interlocuteur : B9318
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif
		(écol)

Contexte du projet :

D'autres projets ont été réalisés par cette association en partenariat avec le Comité Baoré Solidarité. Les objectifs de cette association sont l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, la sensibilisation des populations à l'hygiène et contribuer à la santé des gens.

Le projet est mené en concertation avec la commune de Kologho concerne 4 forages sur les villages de Sakoinzé, Goulouré, Mokin et Nidaga. Il contribuera à l'atteinte de l'objectif 6 de Développement durable pour garantir l'accès à l'eau pour tous.

Le projet concerne 4625 bénéficiaires.

Localisation :

Province de Boulkiemdé, région centre ouest du Burkina Faso dans les villages de Sakoinzé, Goulouré, Mokin et Nidaga

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
création 4 forages avec pompes	46 090,00 €			
formation et suivi	762,00 €			
déplacements, frais, salaires	11 575,00 €			
aministration et frais bancaires	6 109,00 €			
etudes hydrogéologiques	3 658,00 €			
TOTAL opération :	68 194,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- 4 forages
- formation
- mise en place d'une gouvernance de l'eau

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	09/03/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'hygiène et contribuer à améliorer la santé et les conditions de vie,
- pérenniser les installations par la mise en place d'un modèle de gestion du service de l'eau,
- sensibiliser les usagers au fonctionnement du service d'eau et à l'hygiène.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du présent projet est d'un an. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années en partenariat avec CBS et FORIM. En effet, avant le volet Adduction, coeur du présent dossier, deux autres volets ont été réalisés, un volet formation et un volet agroécologie. Les bénéfices pour la population et leur santé semble évident. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu la note de 22/30 .

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve du montant des 5 % pour la population bénéficiaire du projet. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Amiens : 3 500 €, Local : 2 340 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	68 194,00 €
Montant éligible	68 194,00 €
Montant finançable retenu	68 194,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	68 194,00 €		TTC	30,00 %	20 458,00 €
TOTAL (€)					20 458,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- Construction de 4 forages équipés de pompes à motricité humaine,
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Mise en place d'une tarification de l'eau,
- Participation financière des populations locales par les familles.

Fiche : cd33	EAU ET VIE	Ligne : X330
Dossier : -5741400	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'une étude , développement de l'adduction d'eau potable, installation de compteurs d'eau. Appel à projets	Interlocuteur : B9319
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés aux Philippines depuis 2010 par l'ONG EAU ET VIE, en partenariat avec la fondation Vitens Evides, l'entreprise sociale Tubig Pag-Asa (TPA) et l'ONG Water and Life pour améliorer les conditions de vie de la population, en raccordant chaque ménage à l'eau potable. L'objectif de cette association est d'améliorer durablement les conditions de vie des populations urbaines les plus défavorisées. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales, concerne l'installation de 191 compteurs afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour les familles des bidonvilles. Ce projet contribuera à améliorer les conditions de vie et à une meilleure hygiène. Il permettra de lutter contre les maladies hydriques. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population. Le pays comptait 100 millions d'habitants en 2014, en fort accroissement ; en 2016, le pays figure au 11 ème rang mondial sur 190 (IDH) et 21 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le présent projet concerne 1 261 bénéficiaires soit environ 230 familles.

Localisation :

Mantuyong (Ceniza et Guizo), commune de Mantuyong, Province des Visayas, PHILIPPINES

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	24 080,00 €	24 080,00 €		
formation	14 483,00 €	14 483,00 €		
déplacements	12 788,00 €	4 260,00 €		
recherche de fonds	5 657,00 €	5 657,00 €		
Divers et provision pour imprévus	12 992,00 €	12 992,00 €		
TOTAL opération :	70 000,00 €	61 472,00 €		

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable,
- Installation de 191 compteurs d'eau,
- Deux séances publiques de sensibilisation des bénéficiaires sur gestion de l'eau,
- 3 Missions de suivi (une par trimestre sur un an).

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	22/03/2018	Fin prévisionnelle	29/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- permettre l'accès à l'eau potable,
- améliorer les conditions de vie et d'hygiène.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans un bidonville des Philippines. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et pour lutter contre les maladies hydriques. Les bénéfices pour la population et leur santé sont la lutte contre les maladies hydriques. Le dossier technique est très détaillé avec une étude préalable, un descriptif des résultats, du suivi et de la pérennité du projet. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 24/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement sur ce projet sous réserve de fournir des justificatifs : 5 % pour la population bénéficiaire du projet et les pièces administratives manquantes. Délégation est donnée au Directeur général pour signer la convention.

Cofinancement :	Roubaix : 1 000 €, St Omer : 2 500 €, Hellingly : 8 000 €, Rotary : 1 000 €, CASC : 1 500 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	61 472,00 €
Montant finançable retenu	61 472,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	61 472,00 €		TTC	80,00 %	49 177,00 €
TOTAL (€)					49 177,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :
- assurer la réalisation des travaux, - établir un bilan des actions financées, - assurer la pérennité des installations.

Fiche : cd26	ASSOCIATION DES AMIS DU CEAD	Ligne : X330
Dossier : 5740600	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation de 4 forages neufs et réhabilitation de 12 forages, construction de 12 blocs de latrines. Création, structuration et formation des Comités de Gestion des Points d'Eau. Appel à projets	Interlocuteur : B7055
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet a pour objectif de réduire la vulnérabilité sanitaire et l'exposition aux risques de maladies hydriques. Il est porté par l'Association des AMis du Cercle d'Echanges, d'Entraide et d'Amitié pour le Développement (AMICEAD). L'objectif de cette association est d'être impliquée dans la recherche du bien-être et du développement durable qui inclut l'éducation, la santé et l'agriculture au Cameroun, conformément aux Objectifs du Développement Durable (ODD). Les résultats concernant les projets des années précédentes ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, en concertation avec les autorités locales, notamment la commune de BOURHA, concerne la réalisation d'un forage avec son réseau d'adduction d'eau potable et la construction de latrines. La région de l'extrême nord est une des régions les plus pauvres du pays, avec un très faible taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le projet concerne environ 88 585 bénéficiaires. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, il est prévu : Le recrutement d'un agent technique, formé pour gérer la maintenance des réseaux, la tenue d'ateliers de sensibilisation et de formation des bénéficiaires, la mise en place d'un budget de participation financière des bénéficiaires.

Localisation :

Village de Walbana, commune de Bourha - Extrême Nord - CAMEROUN

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	63 000,00 €			
accompagnement	4 000,00 €			
évaluation et suivi	2 000,00 €			
frais divers	1 000,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Réalisation d'un forage de profondeur minimale de 50 m avec un débit minimal de 3 m3/h aménagé et équipé de pompes solaires,
- Construction d'un château réservoir troncocylindrique de 32 m3,
- Réalisation de bornes fontaines et réalisation d'un réseau d'adduction de 2000m de diamètre 60 mm,
- Construction de latrines à l'école privée catholique,
- Sensibilisation et formation des bénéficiaires,
- Suivi mensuel de l'organisation du service,
- Mise en place d'indicateurs.

Dépôt de la demande	05/03/2018	Démarrage prévisionnel	17/05/2018	Fin prévisionnelle	20/11/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- construction d'un forages équipé de pompes solaires,
- réaliser un bloc de latrines,
- mettre place un service de maintenance des ouvrages.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée, en conflit et très pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et assurer le maintien des populations dans les villages. La durée du projet est de deux ans à partir du mois suivant la notification de la participation financière de l'Agence de l'eau Artois Picardie. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents (diminution des maladies hydriques et diminution du taux de déscolarisation). Le dossier technique est relativement sommaire sans études préliminaires et des effets et résultats attendus limités ainsi que le suivi. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 16/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve de la validation de l'apport des 5 % des collectivités locales. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'association n'a pas mentionné d'ONG au Cameroun pour accompagner son action.

Cofinancement : NOREADE : 3 500 €,
Locaux : 3 500 €,
Commune de BOURHA : 3 500 €,
Autre : 3 500 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des opérations financées,
- assurer la pérennité des ouvrages.

Fiche : cd22	LES PERLES DU FASO	Ligne : X330
Dossier : '5740100	Association déclarée	Domaine : 1
	Projet 2 : Construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. Formation pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Appel à projets	Interlocuteur : B5158
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'Association avec l'aide de l'agence de l'eau. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations au Burkina Faso où elle est reconnue comme ONG. Ainsi les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, fait en concertation avec les autorités locales concernent trois forages sur les villages de Kpaliangou, Parlotiagou et Touombou. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région de l'Est au Burkina Faso.

Concernant le Burkina Faso, il s'agit d'un pays d'Afrique sub-saharienne, peuplé de 18,65 millions d'habitants et l'accès à l'eau potable en 2015 était de moins de 90 % en milieu urbain et surtout de moins de 59 % en milieu rural. Concernant la Région de l'Est, l'accès à l'eau potable y est seulement de 51 % (contre 65 % au niveau national). Enfin, pour ce qui est de la province de Tapao, une des provinces le plus reculées du pays, l'accès à l'eau potable tombe à moins de 37 %. Le projet concerne 2 700 bénéficiaires et les puits seront ouverts à toutes les personnes des villages concernés, en particulier les femmes et les jeunes femmes. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une participation financière de 1 € par famille et par mois sera demandée. De même, pour assurer la maintenance, les comités de gestion recevront 60 € par mois.

Localisation :

Province de Tapoa, région de l'Est du Burkina Faso dans les villages de Gninbonsoali, Nadiagou, Nimpienbamou

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
création de 2 forages	45 732,00 €			
formation et suivi	160,00 €			
administration et frais bancaires	5 000,00 €			
latrines	8 382,00 €			
bacs a laver	44,00 €			
TOTAL opération :	59 318,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Construction de trois forages
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes
- Mise en place d'une tarification de l'eau et participation financière des populations locales (15 €) par famille

Dépôt de la demande	22/02/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- réduire le taux de maladies hydriques
- permettre d'élargir l'accès à l'eau potable
- poursuivre le programme eau

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans une région très reculée et très pauvre. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du présent projet est d'un an et les travaux sont programmés d'octobre 2018 à mars 2019. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. En effet, 27 forages ont déjà été réalisés dans la province avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Les bénéfices pour la population et la santé sont évidents. Le dossier demande une subvention de l'Agence de l'Eau sachant qu'une aide de 800 € (1,14 %) est sollicitée auprès de la commune de Liévin, et une autre de 3 000 € (4,28 %) auprès du Conseil Départemental du Pas de Calais. Les populations locales seront sollicitées à hauteur de 3 582 € (5,12 %). Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 17/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sur la base d'un montant des dépenses de 70 000 € et d'un montant de participation de l'Agence de l'Eau Artois Picardie de 56 000 €. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention. Il convient de rappeler que dans le cadre de cet appel à projet 2018, l'association Les Perles du Faso a présenté 5 projets pour un montant global de 327 649 € et une demande de subvention de 262 121 €.

Cofinancement :	Liévin : 800 €, Dept 62: 3000 €, Partenariats : 4218 €, Population locale : 3582 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	59 318,00 €
Montant éligible	59 318,00 €
Montant finançable retenu	59 318,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	59 318,00 €		TTC	80,00 %	47 454,00 €
TOTAL (€)					47 454,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux,
- mise en place d'une gestion pérenne des ouvrages,
- formation de la population

Fiche : cd23	LES PERLES DU FASO	Ligne : X330
Dossier : 5740200	Association déclarée	Domaine : 1
	Projet 3 : Construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Construction d'un bloc de 4 latrines et formation de la population sur l'utilisation des latrines et le lavage des mains.	Interlocuteur : B5158
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif
		(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'Association Les Perles du Faso en partenariat avec l'Agence de l'eau. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations au Burkina Faso où elle est reconnue comme ONG. Ainsi les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre leurs actions et à les intensifier. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales concernent deux forages sur les villages de Gninbonsoali et Nadiagou et l'installation d'un bloc de 4 latrines sur le village de Nimpienbamou. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau et à l'assainissement à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région de l'Est au Burkina Faso. Concernant le Burkina Faso, il s'agit d'un pays d'Afrique sub-saharienne, peuplé de 18,65 millions d'habitants et l'accès à l'eau potable en 2015 était de moins de 90 % en milieu urbain et surtout de moins de 59 % en milieu rural. Concernant l'assainissement, le taux est de 13,4 %. Concernant la Région de l'Est, l'accès à l'eau potable y est seulement de 51 % (contre 65 % au niveau national) et de 9 % pour l'assainissement. Enfin, pour ce qui est de la province de Tapao, une des provinces la plus reculées du pays, l'accès à l'eau potable tombe à moins de 37 %. Le projet concerne 1 800 bénéficiaires pour l'eau potable et 900 bénéficiaires pour l'assainissement. Les puits et les latrines seront ouverts à toutes les personnes des villages concernés. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une participation financière d'1 € par famille et par mois sera demandée. De même, pour assurer la maintenance, les comités de gestion recevront 60 € par mois.

Localisation :

Province de Tapoa, région de l'Est du Burkina Faso dans les villages de Palissaoangui, Datouori et Nampansiga

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
création de 2 forages	45 732,00 €			
formation et suivi	160,00 €			
latrines	8 382,00 €			
administration et frais bancaires	5 000,00 €			
bacs à laver	44,00 €			
TOTAL opération :	59 318,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Construction de deux forages,
- Construction d'un bloc de 4 latrines,
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Formation à l'utilisation des latrines et au lavage des mains,
- Mise en place d'une tarification de l'eau,
- Participation financière des populations locales (15 €) par famille.

Dépôt de la demande	22/02/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	29/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- permettre l'accès à l'eau
- réduire les maladies hydriques,
- poursuivre le programme d'accès à l'eau potable dans une région particulièrement démunie.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans une région très reculée et très pauvre. L'accès à l'eau et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés d'octobre 2018 à mars 2019. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. En effet, 27 forages ont déjà été réalisés dans la province avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Les bénéfices pour la population et la santé semblent évidents. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 18/30. Il est proposé à la Commission donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention. Par ailleurs, il convient de rappeler que dans le cadre de cet appel à projet 2018, l'association Les Perles du Faso a présenté 5 projets pour un montant global de 327 649 € et une demande de subvention de 262 121 €.

Cofinancement :	Liévin : 800 €, Dept62 : 2500 €, Partenariats : 5198 €, Population locale : 2966 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	59 318,00 €
Montant éligible	59 318,00 €
Montant finançable retenu	59 318,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	59 318,00 €		TTC	80,00 %	47 454,00 €
TOTAL (€)					47 454,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux,
- mise en place d'une gestion pérenne des ouvrages
- assurer une formation à l'eau et à l'hygiène.

Fiche : cd25	LES PERLES DU FASO	Ligne : X330
Dossier : '5740500	Association déclarée	Domaine : 1
	Projet 1 : Construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Construction de deux blocs de 4 latrines et formation de la population sur l'utilisation des latrines et le lavage des mains.	Interlocuteur : B5158
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'Association Les Perles du Faso avec l'aide de l'Agence de l'eau. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations au Burkina Faso où elle est reconnue comme ONG. Ainsi, les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre leurs actions et à les intensifier. Le présent projet, fait en concertation avec les autorités locales concernent deux forages sur les villages de Gninboama et Konfoiani et l'installation de deux blocs de 4 latrines sur les villages de Mahadaga et Ouagadougou. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau et à l'assainissement à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région de l'Est au Burkina Faso. Concernant le Burkina Faso, il s'agit d'un pays d'Afrique sub-saharienne, peuplé de 18,65 millions d'habitants et l'accès à l'eau potable en 2015 était de moins de 90 % en milieu urbain et surtout de moins de 59 % en milieu rural. Concernant l'assainissement, le taux est de 13,4 %. Concernant la Région de l'Est, l'accès à l'eau potable y est seulement de 51 % (contre 65 % au niveau national) et de 9 % pour l'assainissement. Enfin, pour ce qui est de la province de Tapao, une des provinces le plus reculées du pays, l'accès à l'eau potable tombe à moins de 37 %. Le projet concerne 2 300 bénéficiaires (1 800 pour l'eau et 500 en assainissement) et les puits seront ouverts à toutes les personnes des villages concernés. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une participation financière d'1 € par famille et par mois sera demandée. De même, pour assurer la maintenance, les comités de gestion recevront 60 € par mois.

Localisation :

Province de Tapoa Villages de Gninboama, Konfoiani, Mahadaga, Ouagadougou- BURKINA FASO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
création de 2 forages	45 732,00 €			
formation et suivi	228,00 €			
latrines	16 764,00 €			
administration et frais bancaires	6 200,00 €			
bacs à laver	88,00 €			
TOTAL opération :	69 012,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Construction de deux forages,
- Construction d'un bloc de 4 latrines,
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Formation à l'utilisation des latrines et au lavage des mains,
- Mise en place d'une tarification de l'eau,
- Participation financière des populations locales (15 €) par famille

Dépôt de la demande	22/02/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	22/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer la santé des populations,
- poursuivre la desserte en eau potable dans une région particulièrement démunie.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région très pauvre et isolée. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. 27 forages ont été réalisés avec l'aide de l'AEAP. Les bénéfices pour la santé et les conditions de vie sont évidents.

Selon la grille de critères, le projet a reçu la note de 18/30.

Il est proposé à la commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration. Délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Ce projet est l'un des 5 projets de l'association présentés dans le cadre de l'appel à projets 2018.

Cofinancement : Liévin : 800 €, Dept 62 : 3000 €, Partenariats : 6152 €, Population : 3451€

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	69 012,00 €
Montant éligible	69 012,00 €
Montant finançable retenu	69 012,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	69 012,00 €		TTC	80,00 %	55 209,00 €
TOTAL (€)					55 209,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux,
- mise place d'une gestion pérenne de l'eau,
- former et éduquer aux bonnes pratiques / eau,
- poursuivre le programme.

Fiche : cd18	ASSOCIATION GRAIN DE SENEVE DU HAUT DE FRANCE	Ligne : X330
Dossier : 5739400	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction de quatre blocs de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène.	Interlocuteur : B7054
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'Association Grain de Sénévé. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations du Togo où elle est reconnue comme ONG. Ainsi les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Ces projets encouragent la mise en oeuvre de la permaculture et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable. Les résultats concernant des projets précédemment réalisés en 2016 et 2017 ont permis l'amélioration des conditions de vie et ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation d'un forage avec son réseau d'adduction et la construction de latrines neuves dans les groupes scolaires A, B et C. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population.

La situation au Togo, et plus particulièrement à Badjénopé, est telle que de nombreuses écoles n'ont pas d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ce qui entraîne de fortes déperditions sur la scolarité des enfants notamment chez les jeunes filles. Le présent projet concerne deux écoles publiques avec 411 écoliers pour les groupes A et B et 91 écoliers pour le groupe C et la population de Badjénopé, soit 2 206 habitants.

Localisation :

Ville de Badjénopé, Préfecture de Vo, Région Maritime, TOGO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	41 000,00 €			
4 blocs de latrines	21 000,00 €			
suivi du projet	4 000,00 €			
autres frais	4 000,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- construction d'un forage, d'un château d'eau, d'un réservoir et de 4 bornes fontaine,
- construction de 4 blocs latrines
- la formation à la maintenance des ouvrages
- la sensibilisation de la population à l'hygiène

Dépôt de la demande	05/03/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer les conditions de vie
- développer l'accès à l'eau potable

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et pour diminuer le taux de déscolarisation. La durée du projet est d'un an et les travaux commenceraient en saison sèche à partir de décembre 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est détaillé mais reste faible concernant les effets et les résultats attendus ainsi que le suivi et la partie concernant l'eau potable et les travaux d'adduction est à peine évoquée. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 15/30.

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve de la validation de l'apport des 5 % des collectivités locales. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de convention.

Cofinancement :	MEL : 3 500 €, Lesquin : 1 000 €, Local : 3 500 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

{**} Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des opérations financées,
- assurer la pérennisation du projet

Fiche : cd19	ASSOCIATION GRAIN DE SENEVE DU HAUT DE FRANCE	Ligne : X330
Dossier : 5739500	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction de quatre blocs de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène.	Interlocuteur : B7054
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'Association Grain de Sènévé. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations du Togo où elle est reconnue comme ONG. Ainsi les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Le projet encourage la mise en oeuvre de la permaculture et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable. Les résultats concernant des projets précédemment réalisés en 2016 et 2017, ont permis l'amélioration des conditions de vie et ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation d'un forage avec son réseau d'adduction et la construction de latrines neuves. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population.

La situation au Togo, et plus particulièrement à Akata, est telle que de nombreuses écoles n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement ce qui entraîne de fortes déperditions sur la scolarité des enfants notamment chez les jeunes filles. Le projet concerne deux écoles publiques avec 413 écoliers et le Centre de Santé d'Akata Agamé avec des soins pour 7352 personnes.

Localisation :

Village d'Akata Agamé, Préfecture de Kpélé, Région des Plateaux, TOGO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	41 000,00 €			
4 blocs latrines	21 000,00 €			
suivi du projet	4 000,00 €			
autres frais	4 000,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- construction d'un forage, d'un château d'eau, d'un réservoir et de 4 bornes fontaine,
- réalisation de 4 blocs latrines,
- formation à la maintenance des ouvrages,
- sensibilisation de la population.

Dépôt de la demande	05/03/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer la santé de la population,
- permettre à tous les enfants d'être scolarisés,
- améliorer l'accès à l'eau potable.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et pour diminuer le taux de déscolarisation. La durée du projet est d'un an et les travaux commenceraient en saison sèche à partir de décembre 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est détaillé mais reste faible concernant les effets et les résultats attendus ainsi que le suivi et la partie concernant l'eau potable et les travaux d'adduction est à peine évoquée. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 15/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve de la validation de l'apport des 5 % des collectivités locales. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	MEL : 3 500 €, Lesquin : 1000 €, Local : 3 500 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réaliser les travaux,
- fournir un bilan des opérations,
- assurer la pérennisation du projet.

Fiche : cd20	ASSOCIATION GRAIN DE SENEVE DU HAUT DE FRANCE	Ligne : X330
Dossier : '5739600	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction de trois blocs de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène.	Interlocuteur : B7054
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'Association Grain de Sénévé. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations du Togo où elle est reconnue comme ONG. Ainsi les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Ils encouragent la mise en oeuvre de la permaculture et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable. Les résultats concernant le projet précédemment réalisés en 2017 dans le même village, ont permis l'amélioration des conditions de vie et ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation d'un forage avec son réseau d'adduction et la construction de latrines neuves. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population. La situation au Togo, et plus particulièrement à Kovié, est telle que de nombreuses écoles n'ont pas d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ce qui entraîne de fortes déperditions sur la scolarité des enfants notamment chez les jeunes filles. Le projet concerne deux écoles publiques avec 600 écoliers et la population de Kovié soit 7 000 bénéficiaires.

Localisation :

Village de Kovié, Préfecture du Zio, Région Maritime, TOGO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	29 000,00 €			
3 blocs latrines	15 750,00 €			
suivi du projet	5 250,00 €			
autres frais	3 000,00 €			
TOTAL opération :	53 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- construction d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau et de 4 bornes fontaine,
- réalisation de 3 blocs de latrines,
- formations à la maintenance des ouvrages
- sensibilisation de la population.

Dépôt de la demande	05/03/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- assurer l'accès à l'eau potable,
- améliorer les conditions de vie de la population,
- améliorer les conditions sanitaires.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et pour diminuer le taux de déscolarisation. La durée du projet est d'un an et les travaux commenceraient en saison sèche à partir de décembre 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est détaillé mais reste faible concernant les effets et les résultats attendus ainsi que le suivi et la partie concernant l'eau potable et les travaux d'adduction est à peine évoquée. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 14/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve de la validation de l'apport des 5 % des collectivités locales. Une délégation au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement : Saint Valery sur Somme : 2 750 €,
Local : 2 750 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	53 000,00 €
Montant éligible	53 000,00 €
Montant finançable retenu	53 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	53 000,00 €		TTC	80,00 %	42 400,00 €
TOTAL (€)					42 400,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des opérations,
- assurer la pérennisation des projets.

Fiche : cd12	ASSOCIATION FRANCO MAROCAINE DE PICARDIE LES DEUX RIVES	Ligne : X330
Dossier : 5738900	Association déclarée	Domaine : 1
	Travaux sur un puits, mise en place d'une pompe hydraulique, traitement de l'eau par chloration, mise en place d'une borne fontaine équipée de 4 robinets.	Interlocuteur : B7031
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à un autre projet réalisé au nord du Maroc en 2017 par l'Association Franco Marocaine de Picardie, Les Deux Rives (AFMP) en partenariat avec l'Association Jeunesse, Nature et Patrimoine (AJENAP). Les objectifs de cette association sont la promotion des liens d'amitiés et de solidarité entre la France, la Picardie et le Maroc. Le projet, proposé en concertation avec les autorités locales, concerne la construction d'un puits dans une école primaire afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour les écoliers. Au Maroc, même si le taux d'accès à l'eau est passé de 14 % en 1995 à 90 % en 2009, des villages comme Bahhara ne sont pas desservis. Le projet concerne 285 bénéficiaires dont 200 élèves scolarisés.

Localisation :

Ecole Hssinat, quartier Douar Hssinat, commune de Bahhara Ouled Ayad, Province de Kenitra, MAROC

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	14 360,00 €			
services extérieurs	490,00 €			
déplacements, frais, salaires	1 800,00 €			
administration et frais bancaires	1 350,00 €			
TOTAL opération :	18 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction d'un puits équipé d'une pompe hydraulique et d'une station de chloration,
- Construction d'un réservoir pour alimenter une borne fontaine,
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Organisation de 2 séances publiques d'information.

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	09/03/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer les conditions de vie,
- permettre aux enfants d'être scolarisés,
- lutter contre les maladies hydriques

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans une école isolée. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et pour lutter contre la déscolarisation des élèves, notamment des jeunes filles. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu la note de 13/20.

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sur la base d'un montant des dépenses de 18 000 € et d'un montant de participation de l'Agence de l'Eau Artois Picardie de 14 400 € sous réserve de la validation du montant des 5 % pour Amiens Métropole. Une délégation est donnée au directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Amiens : 900 €, Province de Kénitra : 1 800 €, Locaux : 900 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	18 000,00 €
Montant éligible	18 000,00 €
Montant finançable retenu	18 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	18 000,00 €		TTC	80,00 %	14 400,00 €
TOTAL (€)					14 400,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux
- mise en place d'une gestion pérenne des ouvrages
- formation et sensibilisation des usagers à la bonne gestion de l'eau

Fiche : cd08	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS	Ligne : X330
Dossier : 5738400	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation d'une extension du réseau d'eau potable et raccordement de 100 maisons.	Interlocuteur : B7053
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'Association Cap Vert Amiens (ACVA) en partenariat avec Aguas de Santiago (AdS). Les objectifs de cette association sont des projets de solidarité au Cap Vert en association avec la ville d'Amiens. Elle oeuvre dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et l'assainissement et de la jeunesse. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, fait en concertation avec les autorités locales, en particulier la municipalité de Santa Catarina, concernent l'extension du réseau d'eau potable pour raccorder des habitations sur la localité de Travessa Baixo. Ce projet contribuera à améliorer les conditions de vie de la population par l'accès à l'eau à domicile. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des femmes et des filles en réduisant le temps passé pour aller chercher de l'eau. Ce projet concerne 500 personnes.

Localisation :

CAP VERT COMMUNE DE TRAVESSA BAIXO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
raccordement de 100 maisons	34 663,64 €			
extention de l'adduction	5 924,91 €			
suivi du projet	3 000,00 €			
communication et événement caritatif	4 000,00 €			
TOTAL opération :	47 588,55 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- extension du réseau potable sur 1140m,
- raccordement de 100 habitations,
- sensibilisation de la population à l'hygiène et à la gestion de l'eau.

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	22/06/2018	Fin prévisionnelle	28/06/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau potable,
- permettre de meilleures conditions de vie par un accès à l'eau,

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. Le projet s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années en partenariat avec AdS et AGROTRAVE (ONG Local). Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est relativement faible et peu détaillé dans son ensemble. Les effets et résultats attendus ainsi que le suivi ne sont pas très détaillés. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 11/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable, sous réserve de détailler le dossier notamment sur les résultats et le suivi, au Conseil d'Administration. pour l'engagement de ce projet

Cofinancement : Amiens : 5000 €, Santa Catarina: 2000 €, Aguas de Santiago: 2000 €
Garantie financière : N
Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	47 588,55 €
Montant éligible	47 588,55 €
Montant finançable retenu	47 588,55 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	47 588,55 €		TTC	80,00 %	38 070,00 €
TOTAL (€)					38 070,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux et assurer leur pérennisation par la mise en place d'une convention de partenariat entre tous les bénéficiaires,
- organiser des réunions d'information
- réaliser des fiches d'information pour la population
- réalisation d'une synthèse avec photos et vidéos.

Fiche : cd28	LOOS N' GOURMA	Ligne : X330
Dossier : 5740800	Association déclarée	Domaine : 1
	Construction d'un forage équipé de pompes solaires, avec château d'eau et réseau d'adduction d'eau. Construction de latrines en école primaire. Formation des Comités de gestion des Usagers.	Interlocuteur : A6776
	Hors appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'Association Loos N'Gourma. Les objectifs de cette association sont d'apporter une aide en développement rural, dans la province de Tapao, à l'Est du Burkina Faso. Les résultats concernant les actions en cours (réalisations de 8 forages dans la commune de Kantchari) ont poussé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales, en particulier la commune de Kantchari, concerne la construction d'un forage et d'un réseau d'adduction d'eau potable la commune de Kantchari. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région est au Burkina Faso.

Ce pays d'Afrique sub-saharienne est peuplé de 18,65 millions d'habitants, l'accès à l'eau potable en 2016 était de moins de 65 % en milieu rural et seulement de moins de 52 % pour la région de l'Est. Le projet concerne 891 bénéficiaires.

Localisation :

Province de Tapao, région de l'est du Burkina Faso dans la commune de Kantchari, village de Sampiéri

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	63 352,00 €			
formation et suivi	1 848,00 €			
prestation DREARE	1 000,00 €			
constuction de latrines	2 800,00 €			
administration et frais bancaires	1 000,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction d'un forage, équipé de pompes à énergie solaire,
- Réalisation d'un château d'eau de 10 m3,
- Réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable sur 1 000 m avec une borne fontaine,
- Réalisation de latrines dans l'école primaire de Sampiéri,
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des ouvrages,
- Mise en place d'une tarification de l'eau.

Dépôt de la demande	06/03/2018	Démarrage prévisionnel	15/05/2018	Fin prévisionnelle	22/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- développer l'accès à l'eau potable,
- améliorer les conditions de vie et d'hygiène.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés d'octobre à mars 2019. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents.

Selon la grille de critères, le projet a obtenu la note de 12/20

Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sous réserve du montant des 5 % pour la population bénéficiaire du projet et de 5 % des collectivités locales. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention.

Cofinancement :	Dept 62 : 4 000 €, Loos en Gohelle : 2 000 €, Fondation Agnes B : 5 000 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- réaliser un bilan des actions,
- assurer la pérennités des installations financées.

POINT N° 4.3

**COOPERATION DECENTRALISEE
DOSSIERS NON ELIGIBLES OU REPORTEES**

Fiche : cd37	PADEM	Ligne : X330
Dossier : 5741800	Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)	Domaine : 1
	Réalisation de 30 puits, construction de 10 latrines écologiques. Mise en place de Comités de Services Basiques. Reporté à la commission de novembre	Interlocuteur : B9322
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet est porté par l'association des Programmes d'Aide et de Développement destinés aux Enfants du Monde, en partenariat avec l'ONG Servicio Tecnico Integral Humanitario (SERVITIHUM). L'objectif de ces Organisations Non Gouvernementales est d'aider les populations les plus vulnérables à travers l'exécution de projets pour le bénéfice des populations. Ainsi les actions principalement entreprises consistent à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement pour améliorer l'hygiène. Les résultats concernant les projets réalisés au Pérou les années précédentes ont permis l'amélioration des conditions de vie et ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation de puits dans les communes de Tres Pozos, Toraca Baja et Alantina Caravi et la construction de latrines neuves uniquement dans la commune de Toraca Baja. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population. La Bolivie compte 10 millions d'habitants le taux d'accès à l'eau potable ne dépasse pas 60 % en milieu rural. Le projet concerne près de 300 bénéficiaires.

Localisation :

Municipalité de Machacamarca, Province de Pantaleon Dalence, BOLIVIE dans les communautés de Toraca Baja, Tres Pozos et Alantanita Caravi

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
construction de 30 puits	26 127,00 €	26 127,00 €	26 127,00 €	
installation de 10 latrines écologiques	5 729,00 €	5 729,00 €	5 729,00 €	
formation et salaires	6 723,00 €	6 723,00 €	6 723,00 €	
taxes, frais de mission, imprévus	16 765,00 €	16 765,00 €	16 765,00 €	
TOTAL opération :	55 344,00 €	55 344,00 €	55 344,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction de 30 puits aménagés et équipés de pompes à énergie solaire,
- Réalisation de 10 latrines écologiques familiales,
- Mise en place d'indicateurs de suivi et réalisation d'un audit financier,
- Sensibilisation et formation des bénéficiaires,
- Formation de Comités de services basiques.

Dépôt de la demande	02/03/2018	Démarrage prévisionnel	30/05/2018	Fin prévisionnelle	24/05/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- développer l'alimentation et eau potable,
- améliorer les conditions de vie et d'hygiène.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre soumise aux aléas climatiques (El Nino). L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et assurer le maintien des populations dans les villages. La durée du projet est d'un an à partir de la confirmation des financements. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années puisque suite à ce projet il est prévu la construction de serres. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est peu détaillé sans études préliminaires. Le suivi et les effets sont pris en compte.

Le dossier demande, une subvention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie sachant qu'une aide de 2 767 € (4,3 %) est sollicitée auprès des collectivités du bassin Artois Picardie et qu'une aide de la population locale est valorisée à 5 177 € (8 %). Enfin, l'ONG SERVITIUM est sollicitée à hauteur de 3 735 € (5,8 %). Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 16/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis défavorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet en raison d'un montant de participation de l'Agence de l'Eau Artois Picardie non défini, d'un budget non détaillé. L'absence du montant des 5 % pour les collectivités du bassin. Le budget présenté en annexe ne correspond pas au plan de financement.

Cofinancement :	Localité du bassin Artois Picardie : 2 767 €, Locaux : 5 177 €, Servitium : 3 735 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	55 344,00 €
Montant éligible	55 344,00 €
Montant finançable retenu	55 344,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	55 344,00 €		TTC	50,00 %	27 672,00 €
TOTAL (€)					27 672,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan,
- assurer la pérennité des actions financées.

Fiche : cd29	AMITIE BURKINA CAMBRESIS	Ligne : X330
Dossier : 5740900	Association déclarée	Domaine : 1
	Construction de 5 forages équipés d'une pompe. Construction de latrines en école primaire. Formation des Comités Villageois pour la gestion et la maintenance des ouvrages. Mise en place d'une cotisation financière. Reporté à la commission de novembre	Interlocuteur : A5216
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'association. Les objectifs de cette association sont d'apporter une aide sur la base du développement durable, dans la région de Kantchari, situé dans la province de Tapao, à l'Est du Burkina Faso. Les résultats concernant les actions en cours (réalisation de forages dans la commune de Kantchari) ont poussé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le présent projet, fait en concertation avec les autorités locales, en particulier la commune de Kantchari, concerne la construction de 5 forages et la mise en place de latrines. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région est au Burkina Faso. Ce pays d'Afrique sub-saharienne est peuplé de 18,65 millions d'habitants et l'accès à l'eau potable en 2016 était de moins de 65 % en milieu rural et seulement de moins de 52 % pour la région de l'Est. Pour la commune de Kantchari ce taux se situe en dessous de 30 %. Le projet concerne 750 bénéficiaires pour l'eau (pas chiffré pour l'assainissement). Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une formation est prévue ainsi que la mise en place d'une cotisation annuelle par famille en fonction de leur revenus. Enfin la population sera sensibilisée aux règles d'hygiène.

Localisation :

Province de Tapao, région de l'est du Burkina Faso dans la commune de Kantchari, écoles des villages de Sambalgou, Sakoani, Namagri, Natougou de Djankonli et Tamambouli de Namoumboanga

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
adduction eau potable	37 483,40 €	37 483,40 €	37 483,40 €	
formation et suivi	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
travaux assainissement	2 974,28 €	2 974,28 €	2 974,28 €	
TOTAL opération :	41 957,68 €	41 957,68 €	41 957,68 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction de 5 forages, équipés de pompes,
- Réalisation de latrines dans l'école primaire,
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des ouvrages,
- Mise en place d'une tarification de l'eau,
- Participation financière des familles.

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	25/05/2018	Fin prévisionnelle	22/05/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie des populations concernées,

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés d'Avril 2018 à décembre 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier demande une subvention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie sachant qu'une aide de 2 097,88 € (5 %) est acquise auprès de la ville de Cambrai. La partie technique, la pérennité et le suivi du projet sont peu détaillés. Il est proposé à la Commission de donner un avis défavorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet en raison d'un montant de participation de l'Agence de l'Eau Artois Picardie non clairement défini, l'absence d'un plan de financement clairement détaillé, l'absence du montant des 5 % pour la population bénéficiaire du projet. Il est souhaitable de proposer à l'association de représenter un dossier complet. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'association n'a pas d'ONG au Burkina Faso pour relayer son action.

Cofinancement : Cambrai : 2 097 €
Garantie financière : N
Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	41 957,68 €
Montant éligible	41 957,68 €
Montant finançable retenu	41 957,68 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	41 957,68 €		TTC	50,00 %	20 978,00 €
TOTAL (€)					20 978,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- assurer la réalisation des travaux,
- fournir un bilan des actions mises en place,
- assurer la pérennité des installations.

Fiche : cd27	SUD DEVELOPPEMENT	Ligne : X330
Dossier : 5740700	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation de forages équipés de pompes pour alimenter un château d'eau et assainissement. (Année I)	Interlocuteur : B8443
	Reporté en novembre	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif
		(écol)

Contexte du projet :

Ce projet est la première phase d'un projet triennal pour alimenter un dispensaire et une école en eau potable et la faire bénéficier d'un service d'assainissement. Il est porté par l'Association Sud Développement, en partenariat avec l'association ATLP. L'objectif de cette association est d'aider au développement du Togo et de quelques pays d'Afrique Occidentale dans les domaines de l'éducation/formation et de la santé. Ainsi les actions entreprises portent sur des formations à l'hygiène et à des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant le projet en cours, lancé en 2017 et financé par l'Agence de l'eau ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation de forages équipés de pompes solaires, la construction d'un château d'eau et la mise en place d'un assainissement. Il contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population. Le projet concerne plus de 3000 bénéficiaires.

Localisation :

Village de Ounabé, Région des Plateaux, Préfecture de Wawa, TOGO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	
accompagnement	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
assurance	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
autres frais	4 300,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €	
TOTAL opération :	49 900,00 €	49 900,00 €	49 900,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Réalisation de forages équipés de pompes solaires pour alimenter 11 points d'eau,
- Réalisation d'un château d'eau de 100 ou 150 m3,
- Réalisation de latrines,
- Sensibilisation et formation des bénéficiaires,
- Formation de comités de gestion et d'entretien des infrastructures,
- Mise en place d'une tarification du prix de l'eau

Dépôt de la demande	17/02/2018	Démarrage prévisionnel	16/05/2018	Fin prévisionnelle	17/05/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et assurer le maintien des populations dans les villages de la région des Plateaux. La durée du projet est de trois ans et les travaux commenceraient en avril 2018. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est quasi inexistant avec absence des études préliminaires, de l'identification des problèmes et avec absence des effets et les résultats attendus ainsi que le suivi.

Le présent dossier demande, une subvention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie à hauteur de 90,18 %, sachant qu'une aide de 2 000 € (4 %) est acquise auprès de la ville de Villeneuve d'Ascq et qu'une aide est sollicitée auprès du CCAS EDF/GDF de Paris pour 1 000 € (2 %). Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 12/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis défavorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet sur la base d'un montant des dépenses de 49 900 € et d'un montant de participation de l'Agence de l'Eau Artois Picardie de 45 000 € en raison de l'absence d'un plan de financement détaillé, l'absence du montant des 5 % pour la population bénéficiaire du projet et un dossier technique très faible ne décrivant pas les travaux à réaliser.

Par ailleurs, il convient de rappeler que l'association n'a pas décrit l'association ATLP qui lui sert de relais localement.

Cofinancement :	Localité du bassin Artois Picardie : 5 000 € Locaux : 11 838 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	49 900,00 €
Montant éligible	49 900,00 €
Montant finançable retenu	49 900,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	49 900,00 €		TTC	50,00 %	24 950,00 €
TOTAL (€)					24 950,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

assurer la réalisation des travaux

Fiche : cd14	MISSION LOCALE EMPLOI JEUNES DOUAISIS	Ligne : X330
Dossier : 5739100	Association déclarée	Domaine : 1
	Réhabilitation de blocs sanitaires, rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement dans une école au Maroc	Interlocuteur : B8444
	Dossier non éligible	
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés en partenariat avec la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes dans le Douaisis, en partenariat avec l'Association des Paralysés du Sud Maroc (APSM). Les objectifs de cette association sont d'accompagner des jeunes de 16-25 ans du Douaisis vers l'insertion sociale et professionnelle dans des pays comme le Maroc, le Mali et le Sénégal depuis 11 ans. Le projet, fait en concertation avec le directeur de l'Ecole de Jérifat, concerne la réhabilitation des blocs sanitaires de l'école et le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Ce projet contribuera à lutter contre la déscolarisation des élèves et permettra un accueil décent et un accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les élèves défavorisés de l'école de Jerifat à Safi. Ce projet répond à l'objectif 6 de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies, à savoir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement. Le projet concerne 810 élèves au Maroc et 12 jeunes en insertion professionnelle du douaisis. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une formation est prévue auprès de la population, notamment sur l'entretien des ouvrages et les conditions d'hygiène.

Localisation :

Quartier Jerifat, Commune de Safi, Province de Safi, MAROC

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau et assainissement	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	
formation et déplacement des 12 jeunes en insertion professionnelle	15 100,00 €	15 100,00 €	15 100,00 €	
hébergement	1 575,00 €	1 575,00 €	1 575,00 €	
frais de fonctionnement, suivi et formation locale	10 800,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €	
TOTAL opération :	34 975,00 €	34 975,00 €	34 975,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Réhabilitation des blocs sanitaires vétustes,
- Renouvellement du réseau d'assainissement,
- Renouvellement du réseau d'eau potable,
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des ouvrages,
- Missions de suivi et d'évaluation.

Dépôt de la demande	09/03/2018	Démarrage prévisionnel	04/05/2018	Fin prévisionnelle	04/05/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie,
- augmenter le taux de scolarisation.

Conclusions des services de l'Agence :

L'accès à l'eau et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et lutter contre la déscolarisation des élèves. Le dossier technique est très faible et peu développé. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés d'avril 2018 à juin 2018. Les bénéfices pour les élèves et leur santé semblent évidents. Il est proposé à la Commission de donner un avis défavorable au Conseil d'Administration. La partie travaux représente 7 500 € (21 % du budget) et parmi ces travaux l'eau potable et l'assainissement représentent 4 400€.

Cofinancement :	Douai : 1 500 €, Dept 59 : 3 000 €, Autres collectivités : 1 795 €, Locaux : 3500 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	34 975,00 €
Montant éligible	34 975,00 €
Montant finançable retenu	34 975,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	34 975,00 €		TTC	72,00 %	25 182,00 €
TOTAL (€)					25 182,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :
- assurer la réalisation du projet, - fournir un bilan détaillé des actions, - assurer la pérennité des projets.

Fiche : cd09	UNIV SCIENCES ET TECHN LILLE	Ligne : X330
Dossier : 5738500	Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel	Domaine : 1
	Achat d'un chromatographe pour permettre les analyses de phosphates, nitrates, nitrites, fluor, cyanates, dans le cadre de la thèse sur la brique activée.	Interlocuteur : 23968
	Dossier non éligible	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif
		(écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à divers projets de recherche pour traitement de l'eau basé sur des méthodes simples. Il est porté par l'Université de Lille en association avec le laboratoire LAVOISIER situé à Bangui. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales, concerne l'achat d'un chromatographe pour étudier les effets de la brique activée en milieu basique sur l'élimination des polluants anioniques et cationiques. Il fait suite au doctorat soutenu par deux étudiants de l'université de Bangui sur l'utilisation de la brique activée en milieu acide, suivi d'un dépôt de ferrihydrique. Ce projet contribuera à réduire les risques de maladies hydriques. Il répond à l'objectif 6 de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies, à savoir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

Localisation :

Laboratoire Hydrosiences Lavoisier de l'Université de Bangui, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
chromatographe ionique	31 000,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €	
colonnes anioniques et cationiques	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	
TOTAL opération :	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Achat d'un chromatographe ionique avec une pompe à gradient, un compartiment colonne thermostatée et un détecteur,
- Achats de plusieurs colonnes anioniques et cationiques.

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	04/05/2018	Fin prévisionnelle	14/06/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer les conditions de vie de la population,
- mettre en place une technique adaptée aux conditions locales.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne la recherche sur les effets de la brique activée en milieu basique pour l'élimination de polluants anioniques et cationiques des eaux. Le traitement des eaux usées est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie dans le pays pauvre qu'est la République Centrafricaine. La durée du projet est d'un an et demi. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier demande une subvention de l'Agence de l'Eau Artois Picardie à hauteur de 80 %, sachant qu'une aide de 1 825 € (5 %) est sollicitée auprès de la commune de Villeneuve d'Ascq. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 12/30. Il est proposé à la Commission de rejeter le dossier qui ne correspond pas aux critères d'éligibilité décrits dans l'appel à projet. En effet, il s'agit d'un projet d'achat de matériel pour la recherche. Par ailleurs, le critère de 5 % de la population bénéficiaire n'est pas abordé dans le plan de financement.

Cofinancement : Ville de villeneuve d'Ascq : 1 825 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	37 500,00 €
Montant éligible	37 500,00 €
Montant finançable retenu	37 500,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	37 500,00 €		TTC	80,00 %	30 000,00 €
TOTAL (€)					30 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- assurer le suivi des travaux,
- valoriser les résultats.

Fiche : cd10	LE PARTENARIAT	Ligne : X330
Dossier : 5738600	Association déclarée	Domaine : 1
	Mise en place d'une filière arboricole. Réalisation d'un diagnostic et d'une étude hydrogéologique. Réhabilitation d'un puits. Mise en place d'un système d'irrigation goutte à goutte. Dossier non éligible	Interlocuteur : A2306
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à un diagnostic du puits Douar Douibat réalisé en avril 2017 par l'Association, en partenariat avec Solidarité Partenariat France-Maroc (SPFM), l'Association El Amal et la Fédération des Associations pour le Développement Rural de Abda (FADRA).

Les objectifs de cette association sont d'accompagner le développement des territoires dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation d'un diagnostic hydraulique, la restauration du puits du Douar Douibat afin de mettre en place un système d'irrigation de goutte à goutte. Ce projet contribuera à développer l'arboriculture pour les populations locales. Ce projet répond aux objectifs 2 et 6 de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies, à savoir éliminer la faim et l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

La commune de Dar Si Aïssa se trouve dans une région semi-aride. Le projet concerne les 15 000 habitants de la commune de Dar Si Aïssa. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une formation est prévue auprès de la population, notamment sur la gestion des pompes, la maintenance du matériel et l'entretien des ouvrages. Enfin il est prévu la mise en place d'une tarification de l'eau gérée par le Comité de Gestion du Point d'Eau.

Localisation :

Commune de Dar Si Aïssa, Province de Safi, MAROC

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
accompagnement	900,00 €	900,00 €	900,00 €	
étude hydraulique	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	
forage et château d'eau	47 000,00 €	47 000,00 €	47 000,00 €	
frais administratifs	11 640,00 €	11 640,00 €	11 640,00 €	
TOTAL opération :	65 540,00 €	65 540,00 €	65 540,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Restauration d'un puits jusque 120 m de profondeur à équiper d'une pompe hydraulique,
- Construction d'un château d'eau (30 m3),
- Formation à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Missions de suivi (une fois par mois).

Dépôt de la demande	08/03/2018	Démarrage prévisionnel	18/05/2018	Fin prévisionnelle	29/05/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer l'accès à l'eau,
- améliorer les conditions de vie de la population concernée,
- limiter l'exode rural.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et l'irrigation dans une région aride. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de culture, notamment l'arboriculture cadre du présent dossier. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés de juillet 2018 à juin 2019. Les bénéfices pour la population et leur culture semblent évidents. Il est proposé à la Commission de rejeter le dossier qui ne correspond pas aux critères d'éligibilité décrits dans l'appel à projet. En effet, il s'agit d'un projet d'irrigation goutte à goutte.

Cofinancement :	Collectivité : 3 500 €, Dar Si Aïssa : 4 000 €, Agriculture : 6 040 €, Marrakech : 5 000 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	65 540,00 €
Montant éligible	65 540,00 €
Montant finançable retenu	65 540,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	65 540,00 €		TTC	80,00 %	52 432,00 €
TOTAL (€)					52 432,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :
- assurer la réalisation des travaux, - fournir un bilan des opérations réalisées, - assurer la pérennité des installation.

Fiche : cd06	EAU SANS FRONTIERES	Ligne : X330
Dossier : 5738200	Association déclarée	Domaine : 1
	Réalisation de forages équipés de pompes pour alimenter un château d'eau et mise en place de l'assainissement. Appel à projets	Interlocuteur : A6782
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés avec le financement de l'Agence de l'Eau Artois Picardie au TOGO par l'association Eau Sans Frontières, en partenariat avec l'association CORDE Ca Mo. L'objectif de cette association est de promouvoir, encourager et participer aux projets d'installations hydrauliques, aux études visant une gestion saine et durable de l'eau, ainsi que les actions et formations sur le domaine de l'eau. Les résultats concernant les projets déjà réalisés au TOGO ont encouragé l'association à poursuivre ses actions et à les intensifier. Le projet, en concertation avec les autorités locales, concerne la réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine et la mise en place d'un ensemble de latrines sèches. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 des Objectifs de Développement Durable de l'ONU pour "Garantir l'accès à tous à l'eau et l'assainissement" et à améliorer les conditions d'hygiène de la population. Le canton de Morétan est composé de 22 villages et comptait 30 000 habitants en 2010. Actuellement, il compte environ 56 000 habitants. Le taux d'accès à l'eau potable est passé de 9 % à 44 % pour la même période notamment avec la création des 22 forages de l'association. Enfin, le nombre de cas de typhoïde est passé de 500 par an à 50 par an. Le projet concerne environ 4 568 bénéficiaires (dont 976 élèves).

Localisation :

Canton de Morétan, Préfecture de l'Est-Mono, TOGO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
travaux eau potable	58 100,00 €			
travaux assainissement	9 800,00 €			
frais divers et étiquettes	2 100,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Réalisation de 7 forages aménagés et équipés de pompes à motricité humaine,
- Construction de 7 blocs de 2 latrines sèches avec réservoir d'eau,
- Sensibilisation et formation des bénéficiaires,
- Formation de Comités de gestion et d'entretien des infrastructures,
- Mise en place d'une tarification du prix de l'eau.

Dépôt de la demande	02/03/2018	Démarrage prévisionnel	06/07/2018	Fin prévisionnelle	29/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- améliorer les conditions de vie et la santé des populations.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans une région peu développée et pauvre. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie et assurer le maintien des populations dans les villages du canton Morétan. La durée du projet est d'un an et les dates de travaux ne sont pas indiqués. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Le dossier technique est détaillé avec un bilan des actions déjà réalisés sur place. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 12/30. L'association devra fournir un plan de financement détaillé et préciser la part de la population locale : 5 %.

Cofinancement :	Localité du bassin Artois Picardie : 5 000 €, Locaux : 9 000 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :
- assurer la réalisation des travaux, - réaliser un bilan, - assurer la pérennisation des ouvrages financés.

Fiche : cd21	LES PERLES DU FASO	Ligne : X330
Dossier : 5740000	Association déclarée	Domaine : 1
	Projet 5 : Construction de trois forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes.	Interlocuteur : B5158
	Appel à projets	
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'Association avec l'aide de l'Agence de l'eau. L'objectif de cette association est d'aider les populations au Burkina Faso, où elle est reconnue comme ONG. Les actions entreprises consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre les actions et à les intensifier. Le projet, fait en concertation avec les autorités locales concernant trois forages sur les villages de Sensega, Boupiana et Lantaari. Il contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région de l'Est au Burkina Faso. Le projet concerne 2 700 bénéficiaires et les puits seront ouverts à toutes les personnes des villages concernés, en particulier les femmes et les jeunes femmes. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une participation financière d'1 € par famille et par mois sera demandée. De même, pour assurer la maintenance, les comités de gestion recevront 60 € par mois.

Localisation :

Province de Tapoa villages de Sensenga, Boupiana, Lantaari BURKINA FASO

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
création de 3 forages	68 598,00 €			
formation et suivi	137,00 €			
administration et frais bancaires	1 265,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction de trois forages,
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des ouvrages,
- Mise en place d'une tarification de l'eau, participation financière des populations locales: 15 € par famille

Dépôt de la demande	22/02/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	15/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- réduire les maladies hydriques,
- assurer la durabilité du projet par la formation,
- mise en place d'un Comité de gestion.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable dans une région très reculée et très pauvre. L'accès à l'eau est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du présent projet est d'un an et les travaux sont programmés d'octobre 2018 à mars 2019. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. En effet, 27 forages ont déjà été réalisés dans la province avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le bénéfice pour la population et la santé semble évident. Le dossier demande une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 %, sachant qu'une aide de 800 € (1,14 %) est sollicitée auprès de la commune de Liévin, et une autre de 3 000 € (4,28 %) auprès du Conseil Départemental du Pas de Calais. Les populations locales seront quant à elles sollicitées à hauteur de 3 582 € (5,12 %). Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 17/30.

Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention. Par ailleurs, il convient de rappeler que dans le cadre de cet appel à projet 2018, l'association Les Perles du Faso a présenté 5 projets pour un montant global de 327 649 € et une demande de subvention de 262 121 €.

Cofinancement :	Liévin : 800 €, Dept 62 : 3000 €, Partenariats : 6218 €, Population locale : 3582 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux,
- mise en place des séances de formation,
- assurer la pérennisation des ouvrages.

Fiche : cd24	LES PERLES DU FASO	Ligne : X330
Dossier : 5740300	Association déclarée	Domaine : 1
	Projet 4 : Construction de 3 forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Construction d'un bloc de 4 latrines et formation de la population sur l'utilisation des latrines et le lavage des mains; Appel à projets	Interlocuteur : B5158
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Ce projet fait suite à d'autres projets réalisés par l'Association avec l'aide de l'Agence de l'eau. L'objectif de cette association est de venir en aide aux populations au Burkina Faso où elle est reconnue comme ONG. Ainsi les actions principalement entreprises depuis plusieurs années consistent à former la population au travers des écoles à l'hygiène et à mettre en place des projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Les résultats concernant l'amélioration des conditions de vie ont poussé l'association à poursuivre leurs actions et à les intensifier. Le présent projet, fait en concertation avec les autorités locales concernent deux forages sur les villages de Palissaoangui et Datouori et l'installation d'un bloc de 4 latrines sur le village de Nampansiga. Ce projet contribuera à atteindre l'objectif 6 du Développement Durable pour garantir l'accès de l'eau et à l'assainissement à tous et assurer une gestion durable des ressources en eau. Par ailleurs, il permettra d'améliorer les conditions de vie des communautés de la région de l'Est au Burkina Faso. Concernant le Burkina Faso, il s'agit d'un pays d'Afrique sub-saharienne, peuplé de 18,65 millions d'habitants et l'accès à l'eau potable en 2015 était de moins de 90 % en milieu urbain et surtout de moins de 59 % en milieu rural. Concernant l'assainissement, le taux est de 13,4 %. Concernant la Région de l'Est, l'accès à l'eau potable y est seulement de 51 % (contre 65 % au niveau national) et de 9 % pour l'assainissement. Enfin, pour ce qui est de la province de Tapao, une des provinces le plus reculées du pays, l'accès à l'eau potable tombe à moins de 37 %. Le projet concerne 1 800 bénéficiaires pour l'eau potable et 1 000 bénéficiaires pour l'assainissement. Les puits et les latrines seront ouverts à toutes les personnes des villages concernés. Dans le but de sensibiliser et d'impliquer tous les bénéficiaires, une participation financière d'1 € par famille et par mois sera demandée. De même, pour assurer la maintenance, les comités de gestion recevront 60 € par mois.

Localisation :

Province de Tapoa, région de l'Est du Burkina Faso dans les villages de Kpaliangou, Parlotiagou et Touombou

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
création de 3 forages	68 598,00 €			
formation et suivi	137,00 €			
administration et frais bancaires	1 265,00 €			
TOTAL opération :	70 000,00 €			

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Construction de 3 forages,
- Formation de la population à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes,
- Mise en place d'une tarification de l'eau,
- Participation financière des populations locales (15 €) par famille

Dépôt de la demande	22/02/2018	Démarrage prévisionnel	02/10/2018	Fin prévisionnelle	22/11/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- améliorer la santé des populations,
- permettre d'avoir un accès à l'eau potable dans une région particulièrement démunie.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet concerne l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans une région très reculée et très pauvre. L'accès à l'eau et l'assainissement est essentiel pour améliorer l'hygiène et les conditions de vie. La durée du projet est d'un an et les travaux sont programmés d'octobre 2018 à mars 2019. Il s'inscrit dans un programme lancé par l'association sur plusieurs années. 27 forages ont déjà été réalisés dans la province avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Les bénéfices pour la population et leur santé semblent évidents. Selon les critères de la grille de notation, ce projet a obtenu une note de 18/30. Il est proposé à la Commission de donner un avis favorable au Conseil d'Administration pour l'engagement de ce projet. Une délégation est donnée au Directeur général pour la signature de la convention. Par ailleurs, il convient de rappeler que dans le cadre de cet appel à projet 2018, l'association Les Perles du Faso a présenté 5 projets pour un montant global de 327 649 € et une demande de subvention de 262 121 €.

Cofinancement : Liévin : 800€, Dept 62 : 2500 €, Partenariats : 5198 €, Population : 2966 €
Garantie financière : N
Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	70 000,00 €
Montant éligible	70 000,00 €
Montant finançable retenu	70 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	70 000,00 €		TTC	80,00 %	56 000,00 €
TOTAL (€)					56 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- réalisation des travaux,
- mise en place d'une gestion pérenne des ouvrages,
- formation de la population aux règles d'hygiène,
- poursuivre le programme d'adduction d'eau.

Fiche : , cd03	LIANES COOPERATION	Ligne : X330
Dossier : 5738000	Association déclarée	Domaine : 1
	Implication des collectivités dans le fonds de soutien de l'Agence pour les projets "eau et assainissement" à l'international.	Interlocuteur : A2701
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Dans le bassin Artois Picardie, la mobilisation des associations pour la solidarité internationale pour l'eau est forte. La loi Oudin Santini prévoit une implication des collectivités et un accompagnement de l'Agence dans les projets. Les agences de l'eau ont décidé d'accompagner les projets qui ont reçu au minimum de 5% de participation financière de la part d'une collectivité du bassin.

Aujourd'hui, beaucoup de projets ne peuvent pas se réaliser, faute de participation des collectivités.

C'est pourquoi une action d'information et d'incitation à s'engager est proposée par Lianes Coopération auprès des collectivités du bassin.

Ce projet vise à convaincre les collectivités de soutenir à hauteur des 5% des projets les projets "eau et assainissement" à l'international.

Localisation :

Bassin Artois Picardie

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
état des lieux	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
animation et outils de communication	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
formations	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
rencontres sur 3 pays : Sénégal, Burkina Faso, Togo	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
TOTAL opération :	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Etablir un état des lieux croisé des collectivités et des associations porteuses de projets. Un rapport sera édité à la fin de l'année et fera l'objet d'une présentation à l'agence. 20 rencontres avec des collectivités sont prévues.
- Favoriser les échanges et mettre à la disposition des acteurs de la Loi Oudin Santini des outils permettant la sensibilisation. Création d'une commission "eau et assainissement" qui permettra les échanges, la mutualisation des savoirs faire et la réalisation d'un guide.
- Proposer des formations au CNFPT/INSET: prise en compte de l'objectif 6 ODD "accès à l'eau salubre et à l'assainissement" dans les politiques locales.
- Organiser 3 rencontres fin 2018/début 2019 avec des communes, choisies en accord avec l'agence, sur la situation de l'eau dans trois pays : Sénégal, Burkina Faso, Togo. Ces rencontres permettront de lancer un débat citoyen et d'impliquer la jeunesse via le réseau Lianes coopération sur la mobilité des jeunes à l'international.

Dépôt de la demande	26/02/2018	Démarrage prévisionnel	26/02/2018	Fin prévisionnelle	31/12/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

Faire connaître la Loi Oudin Santini auprès des collectivités du bassin et favoriser leur implication dans le dispositif.
Apporter une aide aux associations porteuses de projets éligibles selon la loi Oudin Santini.

Conclusions des services de l'Agence :

Ce projet permettra la mise en place d'une véritable solidarité pour l'eau en impliquant les collectivités et donc les habitants du bassin Artois Picardie.

Cofinancement : MEAE : 29 097 €, Autres : 903 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	60 000,00 €
Montant éligible	60 000,00 €
Montant finançable retenu	60 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	60 000,00 €		TTC	50,00 %	30 000,00 €
TOTAL (€)					30 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

- remise d'un document pour chaque action réalisée
- mention de l'action de l'agence et logo dans tous les supports de communication et d'information des projets
- évaluation de l'opération et mise en place d'indicateurs

**DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE**

TITRE : ACTION INTERNATIONALE COOP DECENTRALISEE

VISA :

- Vu la Charte de l'Environnement promulguée par la Loi Constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- Vu le Décret n° 2007-981 du 15 mai 2007 relatif aux Agences de l'Eau,
- Vu le Décret n°2007-980 du 15 mai 2007 modifié par le Décret n°2017-951 du 10 mai 2017 relatif aux Comités de Bassin,
- Vu le Règlement Intérieur du Comité de Bassin Artois - Picardie applicable au 8 décembre 2017 et vu le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie applicable au 16 mars 2018,
- Vu le Xème Programme d'Intervention 2013-2018 de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la délibération n° 17-A-037 du Conseil d'Administration du 13 octobre 2017 en portant approbation des modalités générales des interventions financières de l'Agence,
- Vu la révision 18-19 du Xème Programme d'Intervention adoptée par délibération n°18-A-014 du Conseil d'Administration du 16 mars 2018,
- Vu la délibération n° 15-A-047 du Conseil d'Administration du 16 octobre 2015 relative à l'action internationale dans le cadre de la coopération institutionnelle, de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale,
- Vu la délibération n° 17-A-053 du Conseil d'Administration du 23 novembre 2017 relative à l'appel à projets 2018 sur la coopération décentralisée,
- Vu le rapport du Directeur Général présenté au point n° 4.4 de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 15 juin 2018,

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie décide :

ARTICLE 1 -

L'Agence apporte une participation financière pour les opérations reprises en annexe à la présente délibération et selon les modalités qui y sont indiquées. Le montant de l'engagement s'établit à :

24 dossiers d'interventions	
Montant cumulé sous forme de subvention	1 088 963,00 €
Montant cumulé sous forme d'avance convertible en subvention	
Montant cumulé sous forme d'avance remboursable	
Montant total	1 088 963,00 €

ARTICLE 2 -

Délégation est donnée au Directeur Général pour établir et signer avec chaque maître d'ouvrage la convention ou l'acte d'attribution correspondant, conformément aux dispositions prévues par la délibération fixant les modalités générales d'interventions de l'Agence.

ARTICLE 3 -

Le montant des participations financières est imputé sur la ligne de Programme X330.

LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'AGENCE

Michel LALANDE

Bertrand GALTIER

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57381.00	EXPERTS SOLIDAIRES	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement , par la mise en place de dix points d'eau basés sur les ressources en eau souterraine tout en veillant à leur sécurisation et à leur pérennité. Phase 1	Sud de Yaoundé Cameroun	TTC	109 787	109 787	100 000	X	S	50	50 000	
57383.00	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS	Réalisation d'un réseau d'eau potable et construction de deux réservoirs. Hors appel à projets	Municipalité de Santa Catarina au Cap-Vert, villages de Librao et Joao Bernardo	TTC	101 449	101 449	100 000	X	S	50	50 000	
57384.00	ASSOCIATION CAP-VERT AMIENS	Réalisation d'une extension du réseau d'eau potable et raccordement de 100 maisons. Appel à projets	CAP VERT COMMUNE DE TRAVESSA BAIXO	TTC	47 588,55	47 588,55	47 588,55		S	80	38 070	
57389.00	ASSOCIATION FRANCO MAROCAINE DE PICARDIE LES DEUX RIVES	Travaux sur un puits, mise en place d'une pompe hydraulique, traitement de l'eau par chloration, mise en place d'une borne fontaine équipée de 4 robinets. Appel à projets	Ecole Hssinat, quartier Douar Hssinat, commune de Bahhara Oueid Ayad, Province de Kenitra, MAROC	TTC	18 000	18 000	18 000		S	80	14 400	
57390.00	MISSION LOCALE EMPLOI JEUNES DOUAISIS	Construction d'un bloc sanitaire, réhabilitation de classes et construction d'une borne fontaine avec 12 robinets dans une école du Sénégal. Hors appel à projets	Quartier Guinaw Rails, Commune de Saint-Louis, SENEGAL	TTC	53 129	30 736	30 736		S	50	15 368	

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57393.00	ASSOCIATION KABE BENIN	Réalisation de forages neufs et de puits, un aménagement de puits, organisation de la collecte des déchets, curage de caniveau. Missions de suivi pour assurer la pérennité des ouvrages . Hors appel à projets	Localités de Dangorou, Bitika, Mokollé et de Guéné dans les arrondissements de Madécali et de Guéné dans la Commune de Malanville, Département de l'Alibori, REPUBLIQUE DU BENIN	TTC	201 678	201 678	100 000	X	S	50	50 000	
57394.00	ASSOCIATION GRAIN DE SENEVE DU HAUT DE FRANCE	Réalisation d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction de quatre blocs de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène. Appel à projets	Ville de Badjénopé, Préfecture de Vo, Région Maritime, TOGO	TTC	70 000	70 000	70 000		S	80	56 000	
57395.00	ASSOCIATION GRAIN DE SENEVE DU HAUT DE FRANCE	Réalisation d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction de quatre blocs de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène. Appel à projets	Village d'Akata Agamé, Préfecture de Kpélé, Région des Plateaux, TOGO	TTC	70 000	70 000	70 000		S	80	56 000	
57396.00	ASSOCIATION GRAIN DE SENEVE DU HAUT DE FRANCE	Réalisation d'un forage, d'un réseau d'adduction d'eau potable et construction de trois blocs de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène. Appel à projets	Village de Kovié, Préfecture du Zio, Région Maritime, TOGO	TTC	53 000	53 000	53 000		S	80	42 400	

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE**

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57402.00	LES PERLES DU FASO	Projet 3 : Construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Construction d'un bloc de 4 latrines et formation de la population sur l'utilisation des latrines et le lavage des mains. Appel à projets	Province de Tapoa, région de l'Est du Burkina Faso dans les villages de Palissaoangui, Datouori et Nampansiga	TTC	59 318	59 318	59 318		S	80	47 454	
57403.00	LES PERLES DU FASO	Projet 4 : Construction de 3 forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Appel à projets	Province de Tapoa, région de l'Est du Burkina Faso dans les villages de Kpaliangou, Parlotiagou et Touombou	TTC	70 000	70 000	70 000		S	80	56 000	
57405.00	LES PERLES DU FASO	Projet 1 : Construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. La population sera formée pour l'utilisation, l'entretien et la maintenance des puits et des pompes. Construction de deux blocs de 4 latrines et formation de la population sur l'utilisation des latrines et le lavage des mains. Appel à projets	Province de Tapoa Villages de Gninboama, Konfoiani, Mahadaga, Ouagadougou-BURKINA FASO	TTC	69 012	69 012	69 012		S	80	55 209	

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE**

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57406.00	ASSOCIATION DES AMIS DU CEAD	Réalisation de 4 forages neufs et réhabilitation de 12 forages, construction de 12 blocs de latrines. Création, structuration et formation des Comités de Gestion des Points d'Eau. Appel à projets	Village de Walbana, commune de Bourha - Extrême Nord - CAMEROUN	TTC	70 000	70 000	70 000		S	80	56 000	
57408.00	LOOS N° GOURMA	Construction d'un forage équipé de pompes solaires, avec château d'eau et réseau d'adduction d'eau. Construction de latrines en école primaire. Formation des Comités de gestion des Usagers. Hors appel à projets	Province de Tapao, région de l'est du Burkina Faso dans la commune de Kantchari, village de Sampiéri	TTC	70 000	70 000	70 000		S	80	56 000	
57411.00	SOLIDARITES INTERNATIONAL	Réalisation de 4 forages neufs et réhabilitation de 12 forages, construction de 12 blocs de latrines. Création, structuration et formation des Comités de Gestion des Points d'Eau. Hors appel à projets	Communes de Koza et Soulédé Roua, Bassin du Lac Tchad - Extrême Nord - CAMEROUN	TTC	200 000	168 541	100 000		X S	50	50 000	
57412.00	GROUPEMENT DES EDUCATEURS SANS FRONTIERES	Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour des écoles d'Haiti. Hors appel à projets	HAITI	TTC	144 000	144 000	100 000		X S	50	50 000	

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57413.00	TRANS MAD'DEVELOPPEMENT	Réalisation d'une unité de dessalement comprenant une mini centrale solaire, une pompe haute pression et une unité d'osmose inverse. Un volet "assainissement" traitera et valorisera les eaux saumures saturées et comprend la construction d'une latrine. En parallèle diverses formations sont prévues pour la pérennité du projet auprès des acteurs communaux et des élus. Hors appel à projets	Villages d'EFOETSY et d'AMBOLA, District AMPANIHY, Région ANTSIMO-ANDREFANA, MADAGASCAR	TTC	125 000	125 000	125 000		S	40	50 000	
57414.00	EAU ET VIE	Réalisation d'une étude , développement de l'adduction d'eau potable, installation de compteurs d'eau. Appel à projets	Mantuyong (Ceniza et Guizo), commune de Mantuyong, Province des Visayas, PHILIPPINES	TTC	70 000	61 472	61 472		S	80	49 177	
57415.00	HAMAP	Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire Hors appel à projets	Ville de Nouadhibou en Mauritanie, écoles EL VAROUGH, CHEIKH MED EL MAMY, DAR ESSALAM, ARAFAT, CHEIKH MALAINE WEJAH, IBN ABASS et EL MOURABITOUNE	TTC	96 172	96 172	96 172		S	50	48 086	
57416.00	HAMAP	Réalisation de réservoirs de récupération d'eau de pluie. Mise en place de biofiltres à sable. Construction de latrines. Formation sur les bonnes pratiques à l'hygiène.	Communes de Chanleas Dai, Srae Khav et Koul dans les districts de Kralanh et Ankor Chum, province de Siem Reap au Cambodge	TTC	109 940	109 940	100 000	X	S	50	50 000	

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-023 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57417.00	ASSOC DEVELOP ECONOM SOCIAL AFRIQUE FRAN	Réalisation d'étude hydrogéologique. Construction de forages équipés de 4 pompes à motricité humaine pour permettre l'accès à l'eau potable. Formations prévues pour assurer la pérennité du projet. Appel à projets	Province de Boulkiemdé, région centre ouest du Burkina Faso dans les villages de Sakoinse, Goulouré, Mokin et Nidaga	TTC	68 194	68 194	68 194		S	30	20 458	
57419.00	SECOURS CATHOLIQUE	Réalisation de 3 forages neufs, un approfondissement de puits, un aménagement de puits, construction de 60 latrines. Redynamiser les Comités de Gestion des Points d'Eau. Hors appel à projets	Région Dapaong, Région des Savanes, Nord TOGO	TTC	99 670	99 670	99 670		S	48	47 841	
57420.00	GOODPLANET	Ce projet permet de réaliser des projets "eau" portés par des jeunes qui vivent dans des pays où l'accès à l'eau potable et l'assainissement est problématique. Il s'agit de la deuxième édition de Young water fellowship.	PAYS CONCERNES PAR LE MANQUE D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT : AFRIQUE, ASIE, AMERIQUE LATINE...	TTC	184 170	61 000	61 000		S	50	30 500	
57497.00	EXPERTS SOLIDAIRES	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par la mise en place de dix points d'eau basés sur les ressources en eau souterraine tout en veillant à leur sécurisation et à leur pérennité. Phase 2	Sud de Yaoundé Cameroun	TTC	110 213	110 213	100 000	X	S	50	50 000	
TOTAL					2 270 320,55	2 084 770,55	1 839 162,55				1 088 963,00	
* S : Subvention												

POINT N° 4.5

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Fiche :	OFFICE INTERNATIONAL DE L' EAU	Ligne :	X331
Dossier : 5733900	Association déclarée, reconnue d'utilité publique	Domaine :	1
	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE BASSIN ARTOIS PICARDIE ET L'AUTORITE NATIONALE DE L'EAU DU PEROU	Interlocuteur :	B3462
00 - Bassin hors france			
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel	Objectif
- Toutes masses d'eau surface concernées			

Contexte du projet :

Ce programme de coopération opéré par l'OIEAU, s'inscrit dans la continuité des échanges fructueux initiés en 2013 entre l'agence de l'eau Artois Picardie et l'autorité nationale de l'eau (ANA) sur le thème des redevances pour la gestion des ressource en eau.

Au vu des bons résultats obtenus notamment sur le doublement des redevances, l'ANA souhaite poursuivre cette collaboration afin d'étendre les compétences acquises à d'autres bassins péruviens.

Les actions prévues dans le cadre de ce programme sont donc les suivantes pour chaque année

- action 1 : poursuite du renforcement du système des redevances avec mise en place d'une redevance sur les rejets de matières polluantes. C'est le bassin du Quilca Chili qui sera le bassin pilote pour tester sa mise en œuvre.
- action 2 : développement de systèmes d'information pour l'échange d'expérience de manière entre les autorités administratives de l'eau et les bassins et en particulier sur celui de la régions hydrographiques de Urubamba Vilcanota.
- action 3 : visite d'échanges entre les acteurs du Sud et les acteurs du Nord sur la GIRE (redevances, comités de bassin, etc.).

L'agence de l'eau sera partie prenante du projet et régulièrement informée de son état d'avancement.

Localisation :

Bassins du Quilca Chili et de l'Urubamba -Vilcanota

Description et coût de l'opération	Montant HT	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
Année 1	59 977,00 €	59 977,00 €	59 977,00 €	
TOTAL opération :	59 977,00 €	59 977,00 €	59 977,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

La demande de participation financière de l'opération, d'une durée de trois ans, porte sur un montant total finançable de 179 932€HT dont 89 966€ HT financés par l'agence de l'eau. Il est prévu de verser la participation financière sur trois ans comme suit :

- année 2018 : coût de 59 977€ HT dont 29 976€ HT pour la participation financière de l'agence
- année 2019 : coût de 59 977€ HT dont 29 976€ HT pour la participation financière de l'agence
- année 2020 : coût de 59 977€ HT dont 29 976€ HT pour la participation financière de l'agence

La présente convention est établie pour l'année 2018 et délégation sera donnée au directeur général de l'agence de l'eau pour engager les participations financières pour les années 2019 et 2020 dans la limite des coûts finançables.

Dépôt de la demande	24/04/2018	Démarrage prévisionnel	01/09/2018	Fin prévisionnelle	31/08/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- deux missions de l'agence de l'eau au Pérou
- deux publications dans chacune des revues de l'OIEAU et du RIOB

Cofinancement :	Banque mondiale : 30 000 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	59 977,00 €
Montant éligible	59 977,00 €
Montant finançable retenu	59 977,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	59 977,00 €		HT	49,98 %	29 976,00 €
TOTAL (€)					29 976,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

A l'issue de chaque période annuelle, le maître d'ouvrage devra adresser à l'agence de l'eau une demande de paiement accompagnée d'un bilan technique annuel sous format papier et électronique reproductible en français et en espagnol où seront présentés :

- la liste des experts ayant été sollicités et le nombre de missions effectuées,
- un compte rendu des missions avec les présentations faites et les thèmes traités,
- le nombre de conférences/séminaires organisés et les thématiques abordées.
- les recommandations pour la consolidation des organismes de bassin
- les rapports de réalisation des sessions de formation dans les bassins et au siège de l'ANA à Lima.

A l'issue des trois années, le Maître d'Ouvrage produira un bilan global en français et en espagnol sous format électronique montrant les améliorations apportées sur la gouvernance et les redevances.

Enfin, le maître d'ouvrage s'engage à faire figurer le logo de l'agence de l'eau de manière visible sur tous les supports qui seront produits (documents, plaquettes, présentations, poster, etc.) avec la mention "réalisé avec le concours financier de l'agence de l'eau Artois Picardie".

Fiche :	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	Ligne :	X331
Dossier : 5746000	Association déclarée	Domaine :	1
	Conduite de la deuxième année du cycle de trois ans (2017 - 2019) du programme Ran'Eau	Interlocuteur :	A5703
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif	
9999 - Hors Bassin	-	(écol)	

Contexte du projet :

Sur Madagascar et en France, le réseau Ran'Eau animé par le pS-Eau et par l'ONG malgache CITE, permet entre autres : des échanges de pratiques entre les ONG et les collectivités locales - la constitution d'une offre d'informations complètes (annuaires d'acteurs, d'actions, guide pratique, portail web) - la constitution d'une offre d'accompagnement des initiatives locales, en France comme à Madagascar.

Une évaluation, disponible au pS-Eau des impacts du réseau Ran'Eau sur l'accès à l'eau et à l'assainissement à Madagascar a été réalisée. Elle confirme la pertinence de l'action du réseau. Une mission de l'Agence a été organisée en juillet 2017 pour vérifier les actions en cours et faire connaître les partenaires du réseau.

Localisation :

Madagascar

Description et coût de l'opération	Montant HT	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
appui	128 600,00 €	128 600,00 €	128 600,00 €	
TOTAL opération :	128 600,00 €	128 600,00 €	128 600,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Dépôt de la demande	14/03/2018	Démarrage prévisionnel	12/03/2018	Fin prévisionnelle	11/03/2019
Cofinancement :	Aucun				
Garantie financière :	N				
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité				

Montant total de l'opération	128 600,00 €
Montant éligible	128 600,00 €
Montant finançable retenu	128 600,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	128 600,00 €		HT	15,55 %	19 997,00 €
TOTAL (€)					19 997,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage s'engage à adresser à l'agence de l'eau une demande de paiement accompagnée d'un bilan technique sous format papier et électronique reproductible.

Le maître d'ouvrage s'engage à faire figurer le logo de l'Agence de l'eau sur tous les supports utilisés avec la mention "réalisé avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie".

Fiche :	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	Ligne :	X331
Dossier : 5746200	Association déclarée	Domaine :	1
	Concevoir un observatoire des coûts collaboratif, actualisé et adapté pour les acteurs des services d'eau et d'assainissement dans les pays en développement, les acteurs de coopération, les consultants et les bureaux d'ingénieurs-conseils et les bailleurs de fonds	Interlocuteur :	A5703
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif	
9999 - Hors Bassin	-	(écol)	

Contexte du projet :

La finalisation d'un outil, sa communication, son enrichissement, la réalisation d'une évaluation interne et la rédaction d'un guide à l'attention de ses utilisateurs seront réalisés durant les phases 2 et 3 du projet

Localisation :

Pays d'Afrique subsaharienne francophone

Description et coût de l'opération	Montant HT	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
2018	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	
2019	70 600,00 €	70 600,00 €	70 600,00 €	
TOTAL part engagée :	145 600,00 €	145 600,00 €	145 600,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

La demande de participation financière de l'opération d'une durée de deux ans, porte sur un montant total finançable de 145 600 € dont 60 000 € HT financés par l'Agence de l'eau. Il est donc prévu de verser la participation financière sur 2 ans comme suit :

- année 2018 : coût de 75 000 € dont 29 993,00 € HT de participation financière de l'Agence

- année 2019 : coût de 70 600 € dont 29 993,00 € HT de participation financière de l'Agence

La présente convention est établie pour l'année 2018 et 2019 et délégation sera donnée au Directeur Général de l'Agence pour engager la participation financière pour l'année 2019.

Dépôt de la demande	07/02/2018	Démarrage prévisionnel	26/02/2018	Fin prévisionnelle	25/02/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Cofinancement : Aucun

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	145 600,00 €
Montant éligible	145 600,00 €
Montant finançable retenu	145 600,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	145 600,00 €		HT	20,60 %	29 993,00 €
TOTAL (€)					29 993,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage s'engage à adresser à l'Agence de l'eau une demande de paiement accompagnée d'un bilan technique sous format papier et électronique reproductible.

Le maître d'ouvrage s'engage à faire figurer le logo de l'Agence de l'eau sur tous les supports utilisés avec la mention "réalisé avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie".

Fiche :	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	Ligne :	X331
Dossier : 5747800	Association déclarée	Domaine :	1
	APPUI A LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU SENEGAL	Interlocuteur :	A5703
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif	
9999 - Hors Bassin	-	(écol)	

Contexte du projet :

Développement des activités du réseau géographique Sénégal (animations, collecte et diffusion d'infos et documentations, appuis conseil). Améliorer la connaissance mutuelle des pratiques et projets de solidarité internationale des acteurs du bassin sur des pays cibles. Améliorer l'accès durable à l'eau et à l'assainissement au Sénégal. Assurer le suivi évaluation et la valorisation de projets des acteurs du bassin

Localisation :

SENEGAL

Description et coût de l'opération	Montant HT	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
Mise en réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement au Sénégal	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	
TOTAL opération :	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

La demande de participation financière de l'opération porte sur un montant total finançable d'opération de 30 000 €

Dépôt de la demande	18/05/2018	Démarrage prévisionnel	01/09/2018	Fin prévisionnelle	31/08/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

En perspective du prochain Forum Mondial de l'Eau qui se déroulera à Dakar en 2021

Cofinancement : Aucun
Garantie financière : N
Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	60 000,00 €
Montant éligible	60 000,00 €
Montant finançable retenu	60 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	60 000,00 €		HT	50,00 %	30 000,00 €
TOTAL (€)					30 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maître d'ouvrage :

Le Maître d'Ouvrage s'engage à adresser à l'Agence de l'eau une demande de paiement accompagnée d'un bilan technique sous format papier et électronique reproductible.

Le Maître d'Ouvrage veillera à faire figurer le logo de l'Agence de l'eau sur tous les supports utilisés avec la mention "réalisé avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie".

POINT N° 4.6

**COOPERATION INSTITUTIONNELLE
POLITIQUE JEUNESSE**

Fiche : cd33	INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	Ligne : X331
Dossier : 5745800	Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel	Domaine : 1
	Mettre en place un Observatoire sur le fonctionnement hydro-biogéochimique du fleuve Sebou et associer la jeunesse engagée pour l'eau du bassin du Sebou et du bassin Artois Picardie.	Interlocuteur : B9379
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Suite à l'Ecole écologique organisée en mars 2018, l'Université de Kenitra, partenaire de la politique jeunesse propose de poursuivre la collaboration et de faire vivre deux accords signés lors de la COP 22 à Marrakech en novembre 2016 : l'un avec l'Agence hydraulique du bassin du Sebou, l'autre avec les jeunes du bassin du Sebou.

L'Université de Kenitra ayant une convention avec l'Université de Toulouse (ENSAT), ce projet sera inscrit dans les travaux en cours et sera porté par le laboratoire "Ecologie fonctionnelle et environnement" de l'Université de Toulouse.

Localisation :

bassin Artois Picardie, Toulouse, Maroc

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
mise place de l'observatoire et foctionnement	110 500,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
achat de matériels	55 250,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
mise en place d'un laboratoire pédagogique	55 250,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
TOTAL opération :	221 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Mise en place d'une station d'observation et de suivi de la qualité de l'eau, des sédiments et des milieux aquatiques en amont du barrage de la Garde à Kenitra.
- Analyser et traiter les données
- Réaliser une synthèse intégrant les évolutions liées aux effets du changement climatique.
- Associer la jeunesse engagée pour l'eau et sensibiliser la population.
- Apporter la preuve que l'Agence hydraulique du bassin du Sebou est partenaire du projet et qu'elle peut se servir des données acquises.

Dépôt de la demande	03/05/2018	Démarrage prévisionnel	03/05/2018	Fin prévisionnelle	20/05/2020
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

Dans le contexte du changement climatique, associé au développement urbain et à l'anthropisation des milieux, il est primordial d'anticiper l'ampleur des événements et de dispenser une information fiable :

- identifier la contribution respective du changement climatique et des activités humaines aux modifications de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes.
- Mesurer l'impact des activités agricoles et économiques,
- Analyser les relations entre la disponibilité de la ressource et l'évolution de la population dans le bassin du Sebou.

Conclusions des services de l'Agence :

Premier projet issu des accords de coopération signés à Marrakech. Dossier qui croise les thématiques du changement climatique, de l'évolution de la biodiversité et qui permet d'associer les jeunes à la gouvernance de l'eau.

Cofinancement :	Univ kénitra : 81 000 €, ECOLAB : 30 000 €, INP TIs : 60 000 €
Dérogation :	montant supérieur aux 30 000 €
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	221 000,00 €
Montant éligible	100 000,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €		TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :
- Assurer la gestion de l'Observatoire, - Mise en place d'un laboratoire pédagogique permettant des opérations de sensibilisation, - Réalisation d'un bilan annuel sur les mesures et sur la participation de la jeunesse,

Fiche : cd01	SOLIDARITE EAU EUROPE	Ligne : X331
Dossier : 5737800	Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)	Domaine : 1
	Programme jeunesse pour l'eau 2018 / Water génération	Interlocuteur : A6208
Masse(s) d'eau principale(s)	Etat Actuel	Objectif
9999 - Hors Bassin	-	(écol)

Contexte du projet :

Initiateur du Parlement européen de la jeunesse pour l'eau et du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau, l'ONG propose de développer les instances jeunesse autour des bassins versants ou à l'échelle d'un pays. Il s'agit de rendre visible l'engagement des jeunes et de leur donner la possibilité de se faire entendre dans les débats pour l'eau. L'agence sera sollicitée sur un programme annuel qui s'inscrit dans une stratégie sur 3 ans. SEE /SIE a retravaillé sa stratégie jeunesse en 2017 pour permettre de développer et de rendre durable l'engagement de la jeunesse pour l'eau, au delà de leur participation aux parlements mondial et européen. Il s'agit de connecter les 18/27 ans entre eux et avec les acteurs de l'eau de manière à faire circuler les idées nouvelles pour l'eau.

Localisation :

Strasbourg, Europe, Monde

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Eligible	Finançable	Finançable2(*)
jeunes connectes JME et européen Youth event	14 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
organisation 15eme PEJE	48 500,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	
Youth voices et COP 24	62 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau	198 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
Plateforme jeunes pour l'eau et le climat	99 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	
TOTAL opération :	421 500,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Eléments caractéristiques du projet :

- Création d'un événement pour la journée mondiale de l'eau
- Organisation d'une rencontre dans le cadre du Parlement européen de la jeunesse pour l'eau (PEJE) : 8000 jeunes attendus à Strasbourg les 1 et 2 juin 2018.
- Organisation du 15ème PEJE en fin d'année 2018
- Préparation de la jeunesse pour la COP 24 qui se tiendra à Katowice (Pologne) fin 2018 par une vaste mobilisation des jeunes sur l'eau et le climat et par un atelier "Life and science" organisé avec l'Université de Warsaw.
- Mise en place de l'agenda du 3ème Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau élu au FME 2018.

Dépôt de la demande	12/03/2018	Démarrage prévisionnel	05/03/2018	Fin prévisionnelle	30/06/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- Mobiliser un nombre croissant de jeunes dans le mouvement de la jeunesse pour l'eau,
- Faire connaître le mouvement auprès des décideurs d'aujourd'hui,
- Rendre durable le mouvement de la jeunesse pour l'eau et lui permettre de se renouveler.

Conclusions des services de l'Agence :

Nouvelle stratégie qui s'inscrit dans une démarche ambitieuse et durable qui permet aux jeunes de rejoindre le mouvement de la jeunesse pour l'eau au delà de leur engagement dans une des deux instances phare de l'ONG.

Cofinancement :	Coopération suisse : 245 000 €, Ville de Strasbourg : 32 000 €, Autres : 94 500 €
Dérogation :	montant supérieur à 30000€
Garantie financière :	N
Caractéristiques des paiements :	acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	421 500,00 €
Montant éligible	100 000,00 €
Montant finançable retenu	100 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	100 000,00 €		TTC	50,00 %	50 000,00 €
TOTAL (€)					50 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :
- Remise d'un bilan quantitatif et qualitatif des actions réalisées, - valoriser et faire connaître les travaux et les réflexions des jeunes via les réseaux sociaux et le site internet dédié, - Sélection des événements "eau" nationaux, européens et mondiaux auxquels participent les jeunes engagés dans les instances. - Développer le "mouvement de la jeunesse pour l'eau"

**DELIBERATION N° 18-A-... DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE (PROJET)**

TITRE : ACTION INTERNATIONALE COOP INSTITUTION

VISA :

- Vu la Charte de l'Environnement promulguée par la Loi Constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005,
- Vu le Code de l'Environnement,
- Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- Vu le Décret n° 2007-981 du 15 mai 2007 relatif aux Agences de l'Eau,
- Vu le Décret n°2007-980 du 15 mai 2007 modifié par le Décret n°2017-951 du 10 mai 2017 relatif aux Comités de Bassin,
- Vu le Règlement Intérieur du Comité de Bassin Artois - Picardie applicable au 8 décembre 2017 et vu le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie applicable au 16 mars 2018,
- Vu le Xème Programme d'Intervention 2013-2018 de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la délibération n° 17-A-037 du Conseil d'Administration du 13 octobre 2017 en portant approbation des modalités générales des interventions financières de l'Agence,
- Vu la révision 18-19 du Xème Programme d'Intervention adoptée par délibération n°18-A-014 du Conseil d'Administration du 16 mars 2018,
- Vu la délibération n° 15-A-047 du Conseil d'Administration du 16 octobre 2015 relative à l'action internationale dans le cadre de la coopération institutionnelle, de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale,
- Vu le rapport du Directeur Général présenté au point n° 4.7 (1) de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 15 juin 2018,

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie décide :

ARTICLE 1 -

L'Agence apporte une participation financière pour les opérations reprises en annexe à la présente délibération et selon les modalités qui y sont indiquées. Le montant de l'engagement s'établit à :

7 dossiers d'interventions	
Montant cumulé sous forme de subvention	239 966,00 €
Montant cumulé sous forme d'avance convertible en subvention	
Montant cumulé sous forme d'avance remboursable	
Montant total	239 966,00 €

ARTICLE 2 -

Délégation est donnée au Directeur Général pour établir et signer avec chaque maître d'ouvrage la convention ou l'acte d'attribution correspondant, conformément aux dispositions prévues par la délibération fixant les modalités générales d'interventions de l'Agence.

ARTICLE 3 -

Le montant des participations financières est imputé sur la ligne de Programme X331.

LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'AGENCE

Michel LALANDE

Bertrand GALTIER

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-... DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE (PROJET)**

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature*	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57339.00	OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE BASSIN ARTOIS PICARDIE ET L'AUTORITE NATIONALE DE L'EAU DU PEROU	Bassins du Quilca Chili et de l'Urubamba -Vilcanota	HT	59 977	59 977	59 977		S	49,98	29 976	
57378.00	SOLIDARITE EAU EUROPE	Programme jeunesse pour l'eau 2018 / Water génération	Strasbourg, Europe, Monde	TTC	421 500	100 000	100 000		S	50	50 000	
57379.00	GOODPLANET BELGIUM	Instance dédiée aux jeunes habitants du district international de l'Escaut , elle vise à partager les enjeux pour l'Escaut, à promouvoir le concept d'une instance de concertation pour les jeunes autour d'un fleuve international et à promouvoir l'implication des jeunes dans le débat pour l'eau.	District de l'Escaut, Europe, Maroc	TTC	61 500	60 000	60 000		S	50	30 000	
57458.00	INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	Mettre en place un Observatoire sur le fonctionnement hydro-biogéochimique du fleuve Sebou et associer la jeunesse engagée pour l'eau du bassin du Sebou et du bassin Artois Picardie.	bassin Artois Picardie, Toulouse, Maroc	TTC	221 000	100 000	100 000		S	50	50 000	
57460.00	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	Conduite de la deuxième année du cycle de trois ans (2017 - 2019) du programme Ran'Eau	Madagascar	HT	128 600	128 600	128 600		S	15,55	19 997	

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 18-A-... DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE (PROJET)

N° de dossier	Nom du maître d'ouvrage	Opérations		Montant prévisionnel de l'opération (€)					Participation financière (€)			
		Objet	Localisation	HT ou TTC	Montant total	Montant éligible	Montant finançable	Plafonné	Nature *	Taux ou forfait	Montant maximal	Garantie financière
57462.00	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	Concevoir un observatoire des coûts collaboratif, actualisé et adapté pour les acteurs des services d'eau et d'assainissement dans les pays en développement, les acteurs de coopération, les consultants et les bureaux d'ingénieurs-conseils et les bailleurs de fonds	Pays d'Afrique subsaharienne francophone	HT	145 600	145 600	145 600		S	20,6	29 993	
57478.00	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	APPUI A LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU SENEGAL	SENEGAL	HT	60 000	60 000	60 000		S	50	30 000	
		TOTAL			1 098 177,00	654 177,00	654 177,00				239 966,00	
* S : Subvention												

* S : Subvention

Fiche : cd02	GOODPLANET BELGIUM	Ligne : X331
Dossier : , 5737900	Fondation	Domaine : 1
	Instance dédiée aux jeunes habitants du district international de l'Escaut , elle vise à partager les enjeux pour l'Escaut, à promouvoir le concept d'une instance de concertation pour les jeunes autour d'un fleuve international et à promouvoir l'implication des jeunes dans le débat pour l'eau.	Interlocuteur : A4124
Masse(s) d'eau principale(s)		Etat Actuel
9999 - Hors Bassin		Objectif (écol)

Contexte du projet :

Officiellement installé lors de la Conférence "Eau et changement climatique " d'Anvers en 2008, l'objectif est de créer une identité autour de l'Escaut pour préparer les jeunes à la gouvernance d'un fleuve international. Le concept du projet sera proposé aux jeunes de la Meuse et sera ouvert à d'autres fleuves transfrontaliers. Un accord jeunesse Escaut/Sebou a été signé lors de la COP 22, il s'agit également de faire réfléchir les jeunes impliqués dans les deux instances autour de la gestion de ces fleuves.

Localisation :

District de l'Escaut, Europe, Maroc

Description et coût de l'opération	Montant TTC	Éligible	Finançable	Finançable2(*)
Animation et promotion du Parlement des jeunes de l'Escaut	31 500,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	
Promotion du concept	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
Accord Escaut Sebou	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
TOTAL opération :	61 500,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	

(*) En cas d'existence, pour un même dossier, de modalités d'aide différentes pour tout ou partie des opérations

Éléments caractéristiques du projet :

- Organisation d'événements ,associant des jeunes des trois pays, pour comprendre et partager les enjeux de l'Escaut.
- Promotion du concept auprès des autres fleuves transfrontaliers/: réalisation d'un inventaire et d'un document présentant la démarche.
- faire vivre l'accord jeunesse Escaut /Sebou en organisant des événements sur les deux fleuves permettant les échanges via les réseaux sociaux.

Dépôt de la demande	19/03/2018	Démarrage prévisionnel	19/03/2018	Fin prévisionnelle	01/07/2019
----------------------------	------------	-------------------------------	------------	---------------------------	------------

Objectifs fixés :

- Mobiliser les jeunes des trois pays riverains de l'Escaut.
- Faire connaître l'instance auprès des décideurs de l'eau des trois pays et les réflexions des jeunes.
- Capitaliser sur l'instance pour la rendre durable.

Conclusions des services de l'Agence :

Instance de réflexion sur l'eau destinée aux jeunes ,unique au monde, qu'il faut consolider pour pouvoir changer la vision de la gestion des fleuves transfrontaliers.

Cofinancement : Ministère belge de la jeunesse : 20 000 €

Garantie financière : N

Caractéristiques des paiements : acompte/solde ou totalité

Montant total de l'opération	61 500,00 €
Montant éligible	60 000,00 €
Montant finançable retenu	60 000,00 €

Nature	Montant prévisionnel finançable (€)(**)	Plafonné	HT / TTC	Participation financière (€)	
				Taux ou forfait	Montant maximal
S 0 0 0 - Subvention	60 000,00 €		TTC	50,00 %	30 000,00 €
TOTAL (€)					30 000,00 €

(**) Soit Montant finançable, soit Montant finançable2

Obligations particulières du maitre d'ouvrage :

- remise d'un bilan quantitatif et qualitatif pour les trois types d'actions identifiées
- l'animation du Parlement de l'Escaut représente 50% du projet